Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 32 SAINT-BONIFACE JEUDI 7 DECEMBRE 1978

"Gerry et Ziz":

Un duo trop bien connu

Gerry et Ziz: Gérald Paquin et Gérard Jean, un duo franco-manitobain qui est connu de beaucoup, peut-être de trop par les gens de sa région, sont d'avis que les francophones du Manitoba les écoutent de moins en moins. "C'est normal, disent-ils, puisque nous sommes les seuls. On nous aime peut-être, mais lorsque nous revenons trop souvent sur le tapis, les gens se lassent de nous écouter".

par Marc Labelle

Il semble tout de même exister certains avantages à être des artistes issus d'un milieu minoritaire. Par exemple, pour ce qui est des sommes d'argent octroyées par le Conseil des arts aux artistes francophones à l'extérieur du Québec.

Le Conseil tente aussi de mettre sur pied une entreprise rentable pour les artistes dans l'Ouest du pays. "Etant donné que nous sommes de l'Ouest, on nous invite souvent à rencontrer des impresarios et de ce fait, on se fait connaître davantage dans les autres régions".

Le besoin d'une tierce personne

"Notre plus grande erreur jusqu'ici a été de ne pas avoir déniché une tierce personne qui prendrait en main le domaine des relations publiques et de la publicité. Nous avons besoin des services d'un gérant qui tiendrait compte de nos intérêts et de nos capacités".

"On voudrait imprimer des microsillons, surtout que nous avons assez de matériel pour en faire quatre ou cinq, et il est possible d'obtenir les ressources financières nécessaires. Mais, les aspects publicitaires, la distribution, la gérance des affaires et des tournées demeurent, tant bien que mal, négligés".

Le danger de se faire catégoriser

Lorsqu'on assiste pour la première fois à une représentation de Gerry et Ziz, ont est porté à croire que les deux artistes se cherchent encore, tellement la présentation et la diversité des musiques sont dissidentes.

Mais Gérald et Gérard expliquent qu'ils ont subi l'influence de plusieurs genres de musique. "Du fait que nous en préférons certains à d'autres, nous avons décidé d'en adopter plusieurs. Aussi, on ne veut pas se voir catégoriser dans un type comme le western ou le folklore. Nous aimons la variété".



A Saint-Adolphe, dimanche dernier, c'était jour de bazar.

AU SOMMAIRE

Éditorial

"O' Canada, terre des Richardson"

Le dernier exploit en date du député réactionnaire de Winnipeg South, M. James Richardson, a pour nom 'Canadians for one Canada' et qui se veut une réponse à la question de l'unité canadienne.

Sorti directement de la lignée des Durham, cet apport aux débats actuels n'a pas voulu se dissimuler derrière un parti politique, mais sous le couvert d'une "force politique"; ce qui constitue une protection très sûre dès le départ.

•

"Canadians for one Canada" est un mouvement qui s'appuie sur quatre principes, tels que les a émis M. Richardson à la Chambre des Communes, le 30 octobre: premièrement, le Canada constitue un "partnership" de tous les Canadiens, et non pas de seulement deux peuples fondateurs.

Le second principe, et non le moindre, veut que tous les Canadiens soient unis par une langue nationale commune -l'anglais, il va sans dire- et en même temps, veut reléguer le français au rang d'une "importante langue régionale"! -Le Québec y compris.

Un troisième principe endossé par "Canadians for one Canada" est qu'il n'existe pas au Canada de sérieux problèmes de différenciations linguistiques. "Pour avoir le meilleur des deux mondes, les Québécois devraient tous être bilingues", dit-il encore, sans aucune allusion au phénomène de l'assimilation. Aucune allusion non plus au sort réservé aux minorités francophones hors Québec.

Finalement, le quatrième principe du mouvement inculque à ses disciples, tel un dogme, que le Canada est un pays et que tous les citoyens canadiens forment un seul peuple, un peuple "Canadian".

•

Dans une interview qu'a consenti à publier le très influent "Globe and Mail" de Toronto, dans sa livraison de samedi dernier, un porte-parole de "Canadians for one Canada", un certain William Scandrett y allait d'un raisonnement pour le moins étonnant au sujet de la trouvaille Richardson. Selon lui, il n'y a aucun problème de langue et de culture au Québec. Nous citons: "80 pour cent des Québécois, dit-il, connaissent la langue anglaise, et 90 pour cent d'entre eux désirent que leurs enfants connaissent aussi bien l'anglais que le français". Sans indiquer la provenance de "ses" statistiques, il arrive à la conclusion que "la langue commune au Canada doit être l'anglais".

Des mouvements semblables, soutenus par des arguments de la sorte, ont pour effet de fausser la réalité des débats et d'accentuer l'animosité entre les anglophones et les francophones. Ces gens se cherchent définitivement des appuis pour contrer l'épanouissement normal des francophones du pays.

De plus, ils sont empreints du désir d'assimilation des francophones par les principes qu'ils véhiculent, et ramènent les débats actuels au niveau de la basse-cour.

•

Sans compter qu'ils constituent des incitations à la révolte, et même à la désobéissance civile, si jamais l' initiateur d'un tel projet voulait se rapprocher des pouvoirs politiques.

André-Yves Rompré

Les donateurs

M. A. Molgat	Saint-Vital
Richard Duval	Notre-Dame-de-Lourdes
Charles-E. Landry	Saint-Boniface
Mme Alida Boulanger	Lac du Bonnet
V. J. Jensen, sj	Winnipeg
M. et Mme Henri Létourneau	Saint-Boniface
M. et Mme Louis LaRivière	Saint-Vital
M. A. Pelletier	Saint-Boniface
Irène Tétreault	Transcona
Mme C. Gérardy	Saint-Labre
Mme Roselyne Dacquay et Jeanne Dacquay	Saint-Claude
René et Colette Fontaine	Saint-Boniface
Renaud Gagnon	Saint-Boniface
Marius La Bossière	Coquitlam, Cb
Renée-France La Bossière	Saint-Boniface
Honoré Brûlé	Ile-des-Chênes
Ida-M. Lemoine	Sainte-Agathe
Franciscaines missionnaires de Marie	Saint-Boniface
Maurice Aubin	Saint-Adolphe
Famille Doric Allard	Saint-Boniface
F. Guyot	Brandon
Anonyme	La Salle
Mme Florence A. Brennan	Winnipeg
Mme Eugène Turenne	Saint-Pierre-Jolys
Lagasse Flooring	Saint-Adolphe
Cyrille Hébert	Saint-Malo
Ernest Buissé	Saint-Boniface
Victorin Bohémier	Sainte-Anne
M. et Mme N. Alarie	Saint-Boniface
Etienne Brais	Saint-Joseph
M. et Mme Louis Saurette	Aubigny
M. et Mme D. Renault	Saint-Boniface
M. A.G. Morier	Saint-Boniface
Abbé Bernard Bélanger	Saint-Norbert
Yvonne Alarie	Winnipeg
Mme Marie-Adèle Fontaine	Saint-Boniface
Mme Laurette Musso	Saint-Boniface
Mme Antoinette-M.A. Lemoine	Sainte-Agathe
Mme Jeannette Hupé	Saint-Vital
M. et Mme Maurice Boisvert	Notre-Dame-de-Lourdes
Rodrigue Thérien	Saint-Boniface
Louis Roch	Saint-Boniface
Mme A. Saint-Hilaire	Saint-Malo
M. Hector Allard	Victoria, Cb
Henri Carrière	Saint-Boniface
M. et Mme Lucien Daoust	Saint-Boniface
M. J.-Auguste Vermette	Grande-Pointe
Mme Frank Landino	Winnipeg
M. et Mme Adélard Léger	Saint-Boniface
Mme Marie Allec	Saint-Claude
M. Jean-Charles Poirier	Saint-Boniface
M. Roland Marcoux	Saint-Pierre-Jolys
Famille Bernard Vrignon	Saint-Boniface
M. A. Bourbonnière	Saint-Boniface
Pauline Hince	Winnipeg
Bernard et Christiane Dauriac	Saint-Boniface
A. Girard, omi	Fort Alexander
Mme Alice Lambert	Saint-Boniface
Juge Armand Dureault et Simone	Winnipeg
Robert Levacque	Winnipeg
M. et Mme Roland Couture	Saint-Boniface
Diane Little	Saint-Vital
M. et Mme Léo Labossière	Somerset
Octave Roy	Saint-Pierre-Jolys

point de vue

La Ffhq coure après son plan global

Le nouveau directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Philippe Landry, vient, dans un récent article écrit spécialement pour la presse canadienne, de résumer, une fois de plus, la situation des francophones hors du Québec ainsi que les exigences de la Fédération.

M. Landry insiste notamment sur l'urgence de la mise sur pied d'un plan global pour enrayer l'assimilation le "grand but de la Fédération". Un plan dont parlait déjà beaucoup son prédécesseur, M. Hubert Gauthier, et que l'actuel directeur définit en ces termes: "Il s'agit d'un plan concerté, détaillé, complet, pour arrêter l'assimilation, progresser de la simple lutte pour la survivance vers le plein essor de notre langue et de notre culture, devenir parfaitement égaux de telle sorte qu'il n'y aura plus deux poids deux mesures".

Ce fameux plan global se présente actuellement en six points:

1) Le contrôle de nos propres moyens d'enseignement.

2) Les média assujettis au gouvernement et les autres moyens de communication devraient refléter notre vie collective.

3) Les membres de nos collectivités devraient pouvoir s'épanouir économiquement, socialement et culturellement.

4) Ces exigences minimales et légitimes doivent être politiquement reconnues et institutionnalisées.

5) Il faudra, éventuellement, reconnaître que la présence des collectivités françaises fait de ce pays ce qu'il est, et que leurs droits fondamentaux doivent être garantis.

6) Des demi-mesures comme le bilinguisme ne donnent rien.

Le gouvernement, un empêchement

Bien entendu, la FfhQ demande, ou plutôt "insiste auprès des groupements français pour qu'ils participent pleinement à son élaboration et à sa mise en pratique". M. Landry doit ajouter: "A ce jour, le gouvernement a systématiquement empêché la FfhQ d'y participer de manière significative. Il refuse d'admettre que les collectivités françaises représentées par la FfhQ sont les plus capables d'identifier leurs propres problèmes et besoins, et de suggérer des solutions et des garanties nécessaires à leur plein essor".

Aussi, il n'est pas étonnant que le directeur de la Fédération écrive:

"A titre de représentant du milieu de francophones hors Québec, la Fédération veut s'assurer que ses membres participeront au débat constitutionnel. Elle soutient qu'on ne peut confier l'avenir des minorités francophones à des gens qui en ignorent les besoins et, pour cette raison, elle réclamera avec vigueur que les groupements français parlent pour eux-mêmes dans le débat.

A cette fin, la FfhQ a entrepris la lourde tâche de formuler les principes d'un nouveau pacte fédéral entre les nations fondatrices pour favoriser le plein épanouissement des francophones hors Québec".

Une nouvelle proposition

M. Landry précise que ce travail, "à l'aide de spécialistes" est en cours d'exécution. "Cette nouvelle proposition, bien entendu, servira de base au vaste plan global nécessaire pour assurer le plein essor, le plein épanouissement de nos groupements". Tout en notant que le progrès économique constituera "un élément important" du plan.

Le directeur général de la FfhQ termine son article en forme de supplique: "Il est urgent de nous assurer un plus bel avenir pour notre plein épanouissement. Nous avons besoin de protection et d'un plan global cohérent pour progresser. Tel est le message d'un peuple en voie de disparition".

POUR LA FFHQ UN PLAN GLOBAL

Jeanne Sauvé accède aux "affaires francophones"

Mme Jeanne Sauvé vient d'être affectée au poste de conseillère du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour les affaires francophones, par le premier ministre Trudeau.

A ce titre, la remplaçante de M. Jean-Pierre Goyer sera chargée de la réception des hommes politiques et dignitaires du monde francophone en visite au pays.

Mme Sauvé présidera également la délégation canadienne à la prochaine conférence de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones qui doit se tenir en principe au Liban en 1979.

On se rappellera que M. Goyer, au cours de son mandat à titre de conseiller, avait entrepris une tournée des pays francophones d'Afrique où il s'était fait le fervent propagateur de l'idée d'une "communauté" devant réunir les chefs d'Etat des pays francophones.

lettres à LA LIBERTÉ

Bicolo, c'est toi et moi

A qui de droit:

Bicolo, c'est l'enfant en moi, en toi, en nous tous.

Bicolo, c'est la simplicité et l'innocence, la joie et les jeux, les rires et les couleurs.

Bicolo n'appartient pas au monde des adultes et donc ne devrait pas se promener avec eux dans les studios de la Société d'Etat ou tomber follement amoureux de Mlle Canada.

Bicolo fait rire les enfants de tous les âges, même ceux de 94 ans! Alors gardons-le pour tous ceux qui sont jeunes de coeur, s'il vous plaît, et conservons ce petit coin de notre enfance et de la vôtre.

Bien à vous,

Marie H. Moquin
Monique Brunel
Camille Fisette
Lise Mulaire
Etudiantes au collège universitaire de Saint-Boniface

le 30 novembre 1978
Saint-Boniface

Ndlr: Bicolo accuse réception de votre missive.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux.

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

RÉVISION DES TEXTES: Josiane Ruggeri.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Soeur Bernadette Poirier

Les religieuses sont aussi des femmes

On est souvent porté à l'oublier. Les soeurs, les religieuses, sont aussi des femmes. Dans la vague féministe qui a déferlé sur le monde depuis plusieurs années, on a trop peu parlé d'elles. Sans doute en raison du rôle obscur auquel la société -et surtout l'Eglise- les a confinées, les soeurs ont été trop souvent perçues comme d'anonymes servantes.

Aujourd'hui, un mouvement vers l'extérieur s'est amorcé depuis Vatican II, et les fait mieux se définir en tant que femmes. Pour en parler et réfléchir sur la question, La Liberté a rencontré soeur Bernadette Poirier, provinciale des soeurs grises dans le diocèse de Saint-Boniface, et dont la forte personnalité et la brillante carrière d'aministratrice impressionnent....

par André-Yves Rompré


Soeur Bernadette Poirier

Les soeurs sont aussi des femmes? -"Je ne vois pas comment même on peut se poser la question quoique je puisse la comprendre si on regarde le passé", de commenter soeur Bernadette Poirier à cette indiscrète question.

Elle s'explique: "Entre les années 35 et 65, soit pendant la période pré-Vatican II, les soeurs ont été vues comme des personnes à part, éloignées des autres femmes en raison même des structures de la vie religieuse. Nous vivions en vase clos. L'organisation laissait peu de temps *pour les contacts extérieurs, et l'habit, peu de place* à la féminité".

Elle notera toutefois que "malgré cela, certaines religieuses ont émergé comme des femmes tout à fait exceptionnelles".

"Le leadership des religieuses s'exerçait à partir d'une institution, que ce soit d'un hôpital ou d'une maison d'enseignement", de dire soeur Poirier. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, alors que l'engagement des religieuses s'est orienté au niveau paroissial. Il semble que ce mouvement -parce que c'en est un- soit en train de tracer l'avenir des soeurs. "Nous sommes de la dernière génération de soeurs à administrer des hôpitaux", confiera-t-elle consciente du nouveau rôle qui appelle les religieuses.

"Présentement, c'est selon leur compétence et leur initiative que les soeurs vont travailler à l'extérieur", affirme-t-elle en citant l'exemple du centre Sara-Riel, mis sur pied par deux soeurs et qui accueille les personnes se remettant de dépressions nerveuses. Par de telles initiatives, soeur Poirier prétend que les soeurs ont "fait bouger des institutions".

L'engagement religieux

La vie d'une communauté de religieuses s'organise autour de Jésus-Christ. Elle est guidée par la parole de l'Evangile. "C'est ce qui nous garde ensemble", dira soeur Poirier, en *s'interrogeant de la façon suivante: "Vous imaginez cela, 80 femmes qui vivent ensemble?"* Il faut un but, un engagement pour soutenir la réunion d'une communauté.

Il y a aussi le travail qui fait le lien. Le travail, en communauté religieuse, se traduit par un engagement profond. "Il faut aider la société. Surtout les plus démunis; les soeurs grises suivent le modèle de leur fondatrice, Marguerite Youville, qui se portait au secours des enfants, des pauvres, des prostituées... Nous nous orientons vers le mieux-être des négligés de la société".

Profondément engagée dans sa vie de religieuse, soeur Bernadette Poirier, qui a siégé jusqu'à l'année dernière au conseil d'administration de la Conférence religieuse canadienne, évoque le choc qu'a connu au Québec, durant les années 60, la vie religieuse. "Au Québec, on a reçu collectivement une tape dans la face, et on s'est écrasé. On a été pris par surprise. On a senti une animosité collective, bien qu'au niveau des individus, ce fût différent". Et elle ajoutera plus loin: "Le recrutement est nul au Québec aujourd'hui".

Elle se dit très heureuse d'oeuvrer aujourd'hui au Manitoba et de sentir chez les religieuses d'ici une force de caractère particulièrement remarquable: "Les luttes constantes menées ici pour la survie, pour garder sa foi et sa langue ont façonné des religieuses dotées d'une plus grande force de caractère. Elles subissent parfois la critique aussi, mais elles y résistent mieux à cause de cela".

Féministe, non.

Il est un mouvement qualifié "d'avant-gardiste" dans les milieux des communautés religieuses qui voudrait que les soeurs soient appe-

lées à remplir des rôles au même titre que les prêtres, que ce soit pour dire la messe ou administrer les sacrements. Un débat qu'endossent surtout les communautés américaines et canadiennes anglaises.

"Moi, je ne voudrais pas nécessairement faire ce que font les prêtres. Je choisis d'être traditionnaliste, je suis bien dans ma peau de femme et je ne peux pas juger ce mouvement-là parce que je ne le comprends pas. Je conviens toutefois que l'Eglise devrait regarder cela de près".

"Ce qui m'étonne beaucoup, c'est que dans la société américaine qui se dit plus libre et plus démocratique, on y voit des femmes si ardemment et si violemment engagées pour la reconnaissance de leurs droits. Il me semble que ça ne marche pas", souligne-t-elle.

Selon soeur Poirier, les hommes et les femmes ont des rôles différents, mais complémentaires à jouer; ce qui ne les empêche pas d'occuper de mêmes fonctions. "Je ne crois pas au nivellement des sexes. Les hommes et les femmes ont des rôles complémentaires; nous ne pouvons pas opérer l'un sans l'autre, mais chacun a un rôle différent. Ce qui ne veut pas dire qu'en administration par exemple, nous ne sommes pas aussi capables que les hommes. Je pense que nos preuves sont faites là-dessus. Et je ne pense pas être féministe en disant cela".

Son opinion sur la femme-objet est la suivante: "Je trouve dommage que plusieurs femmes donnent là-dedans. Ça m'écoeure un peu. Qui en est le bénéficiaire, sinon l'homme? Je ne suis pas d'accord avec la conception de l'homme traditionnellement agressif, et de la femme passive. Autour de cette question gravitent les échelles de valeurs de la société. C'est aussi une question de moralité."

Autonome, oui.

A son avis, les hommes sont plus doués pour l'élaboration de plans d'ensemble. "Nous les femmes, nous savons toujours y ajouter la touche que nous voulons y mettre. Vive la différence!", s'exprime soeur Poirier.

Ce sont les capacités et l'intelligence qui, selon elle, feront que des fonctions similaires peuvent être remplies aussi bien par des femmes que par des hommes.

"Je suis une femme autonome. A mon avis cela se forme. Le milieu dans lequel on vit nous forme grâce à une certaine discipline".

La famille a une importance à cet égard? -"Je n'avais jamais réfléchi à cela, mais je pense que c'est la famille qui va former une femme servile, autonome, ou possiblement révolutionnaire", conclut-elle.



La mission provinciale des soeurs grises à Saint-Boniface: "Vous imaginez cela, 80 femmes qui vivent ensemble?"

La femme et l'Église

Un comité sera créé

Le rôle de la femme dans l'Église catholique a été au centre des préoccupations des femmes qui s'étaient réunies le 30 novembre au Centre de pastorale. Pour mieux fonctionner, les personnes intéressées s'étaient divisées en deux groupes linguistiques. Une quarantaine de francophones, ainsi qu'une trentaine d'anglophones ont assisté à la réunion, durant laquelle la création pour la fin du mois de janvier d'un "Comité diocésain sur le rôle de la femme dans l'Église catholique" a été décidée.

En fait deux comités seront mis sur pied: un francophone et un anglophone. Toutefois les participantes ont bien insisté sur la nécessité d'une unité entre les deux. Par ailleurs, les deux comités auront le souci d'être aussi représentatif que possible. Dans une de ses directives, l'archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Antoine Hacault, avait bien recommandé que le comité "devra comprendre des religieuses, des jeunes, des célibataires ainsi que des personnes âgées".

Au cours de la réunion, il est notamment ressorti que les participantes ne se trouvaient pas suffisamment informées sur le rôle que la femme devait jouer. Il est certain que dans ce sens, le futur comité aura du pain sur la planche pour sensibiliser et informer les femmes des paroisses.

Un stage de formation a réuni les hors-Québec

Il n'existe pas d'école d'animation culturelle. Si bien que les personnes à qui l'on a conféré le titre "d'animateur culturel" (ou qui se le sont octroyé...) ont dû apprendre le métier sur le tas. Il est donc bien évident que la plupart des animateurs culturels ont des lacunes théoriques dans certains domaines. Pour pallier ces insuffisances, le Comité culturel des francophones hors Québec (le CcfhQ) a organisé la semaine dernière un stage de formation pour les animateurs culturels.

par Bernard Bocquel

Ils étaient 45 à venir au Centre éducationnel Saint-Bénédict, à Winnipeg, de tous les coins du pays (sauf du Québec), pour participer à l'un des quatre ateliers: gestion par objectifs, relations publiques, organisation de spectacles et de tournées, et histoire et sociologie de la minorité canadienne française.

Comme l'explique M. Normand Dupasquier, le directeur général du CcfhQ, il s'agissait, pour les participants, d'apprendre des techniques, de se perfectionner et surtout d'échanger. "Pour des gens qui font le même métier dans des conditions différentes, qui doivent régler des problèmes différents, l'échange est très important". Notons que depuis la création du CcfhQ sous sa forme actuelle -voilà environ un an-, il s'agissait du premier stage de formation. Coût total: quelque $22,000.

Un plan cadre de cinq ans

Selon M. Dupasquier, un autre stage de formation est prévu pour la prochaine année fiscale. Mais la formation ne constitue pas, pour le CcfhQ, la priorité. La priorité des priorités sera accordée à un programme de développement sur cinq années, qui en est pour l'instant au stade de la discussion. Le plan sera établi sur la base de consultations avec les associations culturelles provinciales. Mais le CcfhQ devrait publier prochainement un plan cadre.

Plusieurs personnes oeuvrant au sein d'organismes francophones ont participé au stage de formation. Ainsi *M. Jean-Pierre Dubé, le directeur du* Conseil jeunesse provincial, qui a suivi l'atelier consacré à la gestion par objectifs, a clairement expliqué que maintenant, il se sentira "plus capable" d'assumer ses fonctions. "On m'a donné un titre, un salaire et un mandat en m'embauchant. A l'avenir, je saurais demander avec plus de précisions ce que mon exécutif attend de moi. Le stage m'a aussi donné des outils pour devenir plus efficace dans mes rapports avec le personnel".

La secrétaire du Conseil jeunesse provincial, Mlle Denise Roy, semble elle aussi très satisfaite de sa participation à l'atelier consacré aux relations publiques: "Cela m'a permis de développer un sens critique relatif à la publicité. Aussi je pense pouvoir apporter une critique constructive vis-à-vis de la page 'La relève', rédigée par des jeunes et publiée par **La Liberté**".

Par ailleurs, une partie du personnel du Centre culturel franco-manitobain -Mmes Denise Chénier-Ferguson (directrice), Lorette Ferland (animatrice) et Jeannette Fraser (animatrice)- a participé au stage de formation. Malheureusement, pour savoir dans quelle mesure cette participation peut contribuer à rendre leur travail plus efficace, elles nous ont renvoyés au conseil d'administration. Allez donc savoir pourquoi...

M. Normand Dupasquier

La semaine d'esprit au collège



Dans le cadre de "la semaine d'esprit" au collège secondaire de Saint-Boniface, les élèves ont été appelés à se costumer de façon originale et différente chaque jour. Mardi, c'était la mode des années 50, lors du "Grease day."

Ottawa en quête d'une politique nationale de la culture

Le conseil d'administration du Comité culturel des francophones hors Québec, dans un communiqué publié récemment, laisse savoir qu'il "a été frappé de stupéfaction lorsqu'il a appris récemment (sic) que les coupures que prévoyait effectuer le gouvernement canadien au budget fédéral toucheraient, en grande partie, les domaines culturel et artistique".

Par ailleurs, le Ccfhq, ainsi que d'autres organismes de la francophonie hors Québec, se proposent d'organiser une rencontre nationale à laquelle participeraient des représentants des communautés francophones hors Québec pour préparer une position commune face aux coupures prévues au niveau du programme de régionalisation de l'Office national du film.

Pour sa part le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, devrait se rendre d'ici la mi-décembre dans les provinces de l'Ouest pour rencontrer ses homologues provinciaux de la culture, dans le but "d'élaborer une politique nationale de la culture qui soit viable". Auparavant, M. Roberts se sera entretenu avec ses homologues de l'Est. Le secrétaire d'Etat a notamment déclaré: "Pour doter le Canada d'une politique culturelle à la fois cohérente et efficace, elle doit se former dans des perspectives fédérales-provinciales".

Depuis le juniorat

Le long chemin parcouru par Gerry et Ziz

"Tout le monde à l'époque avait des rocket-radios" et la vie étudiante ne semblait pas se chanter en solo, apprend-on lorsque l'on s'assied à une même table que MM. Gérald Paquin et Gérard Jean, les "Gerry et Ziz" du Manitoba.

Ils se sont connus et rencontrés à l'ancien juniorat des pères oblats qui est maintenant partie intégrante du Centre culturel franco-manitobain.

par Marc Labelle

Si on se fie aux commentaires de Gerry (le plus petit) qui chante, son collègue Ziz (le plus grand) qui joue du piano, "faisait partie de la clique des intellectuels, était un peu paresseux et n'aimait pas le hockey". "Moi, par contre, ajoute Gerry en dissimulant un léger sourire narquois derrière sa main, j'étais beaucoup plus sportif".

Tous les deux se sont ensuite inscrits au collège de Saint-Boniface et, explique Ziz, "Gerry chantait alors pour le groupe 'Les Nomades' et il m'y a introduit".

Plus tard, ils se sont retrouvés au sein du groupe "Les Fugitifs", qui s'exerçait plus ou moins dans la musique "rock". "On nous payait alors $90 par spectacle".

Gerry, Bécaud et Gérald Paquin

Ceux qui ont entendu Gerry interpréter une chanson de Gilbert Bécaud, et la savourent encore, sont tous d'accord pour dire que Gérald Paquin incarne, presque à la note près, l'artiste européen.

Toujours à l'époque du juniorat, Gerry raconte les premiers frissons qu'il a eus pour la musique de Bécaud. "Ça été un de mes copains qui, pensant vouloir répondre à la vocation de prêtrise, me donna deux de ses disques, dont un signé de Bécaud. Pour moi, en l'écoutant, ce fut la découverte de la musique française et j'ai toujours gardé un amour pour les pièces de cet artiste ".



Gérard (Ziz) Jean



Gérald (Gerry) Paquin

Avant de connaître Bécaud, Gerry affirme que la musique française ne le touchait pas particulièrement pour la simple raison qu'il avait "l'impression d'écouter une *translation* ou une mauvaise traduction de l'américain".

Après la graduation

Une fois gradués du collège, les deux ont choisi des routes différentes, plus ou moin cahoteuses, d'après ce que laissent entendre Gerry et Ziz. Pour sa part, l'auteur-compositeur Gérard Jean (Ziz) s'était lancé dans l'enseignement, tandis que son éventuel collègue et néanmoins ami, l'interprète Gérald Paquin (Gerry) choisissait le monde des affaires, mais "pas pour longtemps".

Par la suite, Gérald et Gérard se sont regroupés avec certains de leurs amis, dont Daniel Lavoie qui est maintenant connu, Normand Paul, enseignant au collège et Philippe Kleinschmit. "Nous étions tous de bons amis et nous avions fait nos premières armes au 100 NONS ".

"Les dieux de l'amour"

"A un moment donné, dans les débuts de notre carrière, lorsque nous nous produisions avec nos amis, un gérant de l'Est nous a approchés dans le but de remplacer les anciens membres du groupe 'Les dieux de l'amour' qui s'étaient désistés. Le type nous promettait des contrats à condition que l'on accepte de travailler sous le même nom. Nous n'étions bien sûr pas d'accord pour garder le même nom, mais nous avons quand même accepté son offre".

"Nous avons, pendant un an, couru les endroits les plus miteux, en nous présentant sous le nom de 'Les dieux de l'amour', une appellation qui n'était pas tout à fait prédestinée à la réussite. A la suite de ces péripéties, nous nous sommes retrouvés dans le désespoir, et sans argent pour rentrer à la maison".

"La télé nous a sauvés"

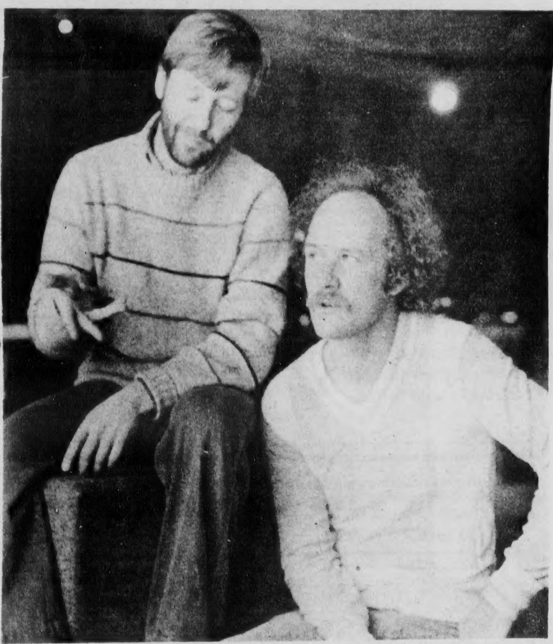
Peu de temps après le retour en terre natale, Ziz reçoit un appel de M. Gerry Dandenault qui l'invite à participer à l'émission "Familiy Six", mettant en vedette les membres de la famille Dandenault. Il y travailla pendant deux ans. "Après quelques années, le groupe s'est séparé parce que chacun des membres avait des ambitions différentes".

Pour ce qui est de Gerry, l'époque des "Dieux de l'amour" l'avait assez gravement marqué. Sa dépression lui fit tourner le dos à une carrière musicale jusqu'à ce qu'il reçoive un appel téléphonique de Suzanne Jeanson, qui travaillait à ce moment-là à la maison-mère de Radio-Canada à Montréal. Elle l'invita à participer à une émission, intitulée "Suzanne et moi", du genre "All in the Family", mais musicale. C'est le petit écran qui lui a appris le gros de son métier.

Katimavik leur donne un élan

"A ce moment-là (1973), Louis Dubé nous a demandé de participer au camp Katimavik, dans le cadre d'un spectacle monté par des artistes francophones de l'extérieur du Québec. Nous avons accepté et, pour la première fois, nous allions nous produire, à deux, sur une scène. Il nous fallait des chansons inédites. Ziz a alors composé et écrit, pour l'occasion, les chansons 'Finalement' et 'Stéréo'. On s'est bien amusé et Katimavik nous a donné un élan ".

"Un peu plus tard, Louis Dubé nous a invités à nouveau, mais cette fois-là, nous allions participer au festival de la chanson de Granby, au Québec". Ziz s'y était inscrit en tant qu'auteur-compositeur et Gerry y participait à titre d'interprète. Ce dernier remporta le prix de la meilleure interprétation et leur expérience vécue au festival les encouragea à rester ensemble.



Gérald (Gerry) Paquin et Gérard (Ziz) Jean: les Gerry et Ziz du Manitoba français.

Henri Létourneau et ses légendes ...

Une histoire d'un billet de cinq dollars

Louis-Joseph Forget, né à Montréal en 1844, a longtemps vécu dans l'Ouest canadien. M. Henri Létourneau, conservateur au musée de Saint-Boniface, a retracé une légende fort intéressante au sujet de cet instituteur qui a un jour succombé à l'attrait de l'argent en devenant commerçant.

par Henri Létourneau

Dans le cimetière de Saint-François-Xavier on peut voir le monument érigé à la mémoire de Louis-Joseph Forget, ancien zouave pontifical, mort le 16 avril 1905.

D'après son acte de décès, il serait né à Montréal en 1844. Par conséquent il serait mort à l'âge de soixante et un ans.

Il était instituteur, enseignant à Saint-François-Xavier ouest, plus tard appelé le Lac aux Pigeons **(1)**. Il était aussi marchand. Il était propriétaire de l'unique magasin général de l'endroit. On ne sait pas quand il arriva au Manitoba. Il est fort probable qu'il avait été recruté par Mgr Taché.

Les gens ne connaissaient absolument rien de son passé. Célibataire, bon chrétien, il était connu comme étant un bon instituteur. Il était respecté des gens de Saint-François-Xavier.

Francis Richard, ou le vieux Francis comme on l'appelait, se souvenait bien de Forget. Un jour Francis me raconta que lui Francis avait travaillé à la construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique à travers les plaines de la Saskatchewan.

Il avait été engagé par Louis-Joseph Forget, qui recevait cinq dollars du Canadien Pacifique pour chaque homme qu'il embauchait pour la construction de la voie ferrée.

Quand Francis commença à travailler, la voie ferrée était arrivée un peu à l'est du Tas d'Os, qui plus tard devint Régina **(2)**. Les hommes de langue française, Canadiens et Métis, s'engageaient pour Pascal Bonneau **(3)**, sous-contracteur, qui d'après Francis était tout un homme. Le travail était très dur, les journées longues, mais Bonneau voyait à tout.

Pieds nus, portant une chemise de drap et des culotttes de beaudragan (velours de coton côtelé), Bonneau se promenait d'un bout à l'autre de sa section de la "dompe" **(4)**; et comme disait Francis, "Hommes et chevaux travaillaient!"

Francis s'était engagé au printemps, et à l'automne il s'était rendu à l'ouest du lac aux Mouettes (Gull Lake). La terre commençait à geler quand Francis termina son engagement. Il dit qu'il s'était rendu à la Rivière aux Erables (Maple Creek), versant nord de la montagne Cyprès.



M. Henri Létourneau

Il prit le train pour revenir. Les chars étaient remplis d'ouvriers qui avaient travaillé à la construction de la voie ferrée. Chaque char était chauffé par une tortue **(5)** (et apparemment, quelqu'un voyait à ce que la tortue ne manquât pas de charbon, et la chaleur était incroyable). Une senteur de corps et d'habits qui n'avaient pas été lavés depuis longtemps! Et Francis d'ajouter, "Nous étions dévorés par les poux!"

Deux jours et une nuit en train. Ensuite au lieu de se rendre à Saint-Boniface et de là, après quelques jours de repos, il aurait été facile de se rendre par occasion chez ses parents à Saint-Eustache. Pensant bien faire, il débarqua au Grand Coteau **(6)**. Il avait une douzaine de milles à marcher pour se rendre à Saint-François-Xavier où il pourrait se reposer chez ses parents, et ensuite se rendre chez lui.

La prairie du Cheval blanc était couverte de neige, au moins trois pieds de neige... Francis dit que la marche était difficile. La surface de la neige était couverte d'une croûte de glace pas assez épaisse pour supporter son poids, ce qui le faisait la défoncer presque à chaque pas.

Il dit qu'il marchait peut-être un quart de mille et quand la fatigue le prenait, il se laissait tomber sur le dos dans la neige. Quand il était assez reposé, il reprenait sa dure marche. Finalement, fourbu, il arriva à Saint-François-Xavier.

Ainsi se termine le récit de Francis, mais bien des années après, je causais avec Arthur Richard, un des frères de Francis; il devait avoir une dizaine d'années de moins que lui.

Arthur me mentionna qu'il avait bien connu Forget, quoiqu'étant beaucoup plus jeune, ils étaient de grands amis.

Forget, un jour, lui avait raconté une histoire assez curieuse...

Un samedi après dîner il décida d'aller faire une tournée de chasse sur la prairie du Cheval blanc, au nord du Lac aux Pigeons. C'était au mois de décembre. La neige n'était pas profonde. Il était à pied. Ça marchait bien, mais la neige était d'une blancheur éblouissante, et en marchant, il se demandait s'il ne souffrirait pas du mal de neige **(7)** dont les Métis lui avaient souvent parlé...

Il était parti avec l'idée de tuer soit quelques poules de prairies ou bien un des ces grands lièvres de prairie... Mais rien! Il vit deux grands lièvres, mais ils étaient trop loin pour qu'il puisse les atteindre.

Il était de bonne heure. D'après sa montre, il était seulement deux heures. Il marchait lentement, se demandant s'il devait retourner à la maison ou continuer. Il se posait la question quand il entendit à ses pieds un léger bruissement. Et regardant, il vit un billet de cinq dollars tout neuf. Il se pencha pour le ramasser, mais une légère brise le poussa plus loin. Forget approcha encore et quand il voulut saisir le billet, la brise l'envoya plus loin.

Forget passa l'après-midi à la poursuite du billet. C'était toujours la même chose, il se penchait pour le saisir, mais la brise l'envoyait plus loin, et s'il restait debout au même endroit, le billet ne bougeait plus. Il semblait l'attendre.

Finalement vers cinq heures, fatigué, et aussi à cause de la noirceur Forget dut abandonner la partie. Il retourna le lendemain matin avant la grand-messe, mais le billet avait disparu.

Je demandais à Arthur s'il avait pensé que cet incident pouvait avoir rapport avec le fait que Forget avait reçu cinq dollars pour chaque homme qu'il embauchait pour travailler au Canadien Pacifique? Surpris Arthur répondit qu'il n'y avait jamais pensé!

Heure de tombée vendredi 15 h.

[1] *Mieux connu sous le nom de Pigeon Lake 4 milles à l'ouest du village de Saint-François-Xavier.*

[2] *Tas d'Os - Avant l'arrivée de la voies ferrée, des agents des compagnies d'engrais chimique achetaient aux Métis les ossements de bison qui, à certains endroits, jonchaient la prairie. L'endroit où devait passer la voie ferrée était déjà arpenté, aussi les acheteurs d'os les plaçaient en tas le long de l'endroit marqué par les poteaux des arpenteurs. D'après le père Clovis Rondeau, le prix des ossements de bison était de $6.00 à $6.50 la tonne. D'après le même auteur "on estime que les Métis en tirèrent pour près de $200,000" - La Montagne de Bois [Willow Bunch, Sask.], Histoire de la Saskatchewan méridionale, l'abbé C. Rondeau, Imp. l'Action Sociale Ltée, Québec 1923, livre troisième, chap. 1., page 112.*

[3] *Pascal Bonneau, né à Sainte-Brigitte d'Iberville travailla à la construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique comme contremaître de Kenora à Winnipeg. Ensuite en compagnie de F. Labelle, il obtint des sous-contrats sur la section Winnipeg - Régina. Un des premiers à s'établir comme marchand à Régina... plus tard il fut rancher à Willow Bunch.*

[4] *La dompe - en anglais 'dump'. Les débuts de la construction d'une voie ferrée sont les mêmes que pour une route ordinaire: on commence par labourer le sol de chaque côté de la voie, ensuite avec des décapeuses [scrapers] traînées par une paire de chevaux, on ramasse cette terre dans la décapeuse. Quand celle-ci est remplie, elle est traînée sur le milieu de la voie et déversée [dump]. Ces décapeuses en métal étaient sans roues. Plus tard on se servait du "gratteur à roues" [wheeler] traîné par quatre chevaux. Les lisières de chaque côté de la voie où l'on enlevait la terre devenaient les fossés.*

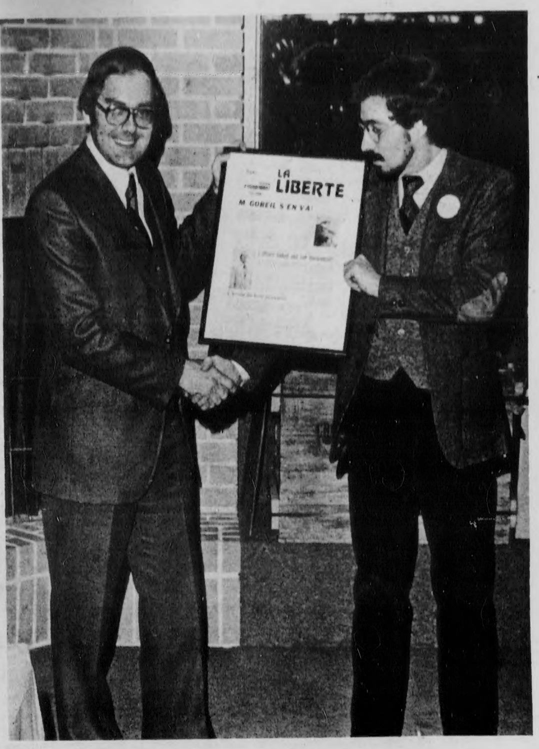
[5] *Tortue - Poêle à chauffer en fonte dans lequel on brûlait du charbon: deux portes sur le devant - une grande porte pour y mettre le charbon - une petite porte pour sortir les cendres. Un rond sur le dessus, en forme de tortue, d'où le poêle tire son nom. Poêle très populaire sur les chemins de fer, servant à chauffer les gares.*

[6] *Grand Coteau - à l'époque, la voie ferrée du Canadien Pacifique passait sur le Grand Coteau situé à peu près 12 milles au nord-ouest de Saint-François-Xavier.*

[7] *Mal de neige - Pour quelques jours après une tombée de neige, si ces journées sont ensoleillées, il existe le danger pour celui dont le travail est à l'extérieur, au "grand air" comme le disaient les anciens, d'avoir mal aux yeux. C'est très douloureux. Il est impossible de regarder la lumière. Les yeux pleurent constamment et cela peut durer plusieurs jours. Cela est causé par la réflexion du soleil sur la neige qui est d'une blancheur éblouissante.*

Une fête en l'honneur de M. Jean-Paul Gobeil





Une fête organisée en l'honneur de M. Jean-Paul Gobeil a eu lieu au foyer du Ccfm vendredi dernier. M. Gobeil, qui quitte la présidence de Presse-Ouest Limitée après avoir rempli un mandat de trois ans, s'est vu remettre des cadeaux-souvenirs par la Société franco-manitobaine, le conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée, ainsi que des employés du journal La Liberté.

Lalonde, Hare et Chartrand à "Exposure 79"

L'Association des étudiants de l'université de Winnipeg présentera, du 22 au 26 janvier prochain, son festival culturel annuel "Exposure" sous le thème: "Le Québec: ses aspirations et son peuple".

Selon le directeur du programme de ce festival, M. Barry Weisleder, le thème de cette année devrait fournir l'occasion d'une expérience unique pour l'Ouest canadien de tenir un forum sur l'avenir du Québec et la crise de la Confédération canadienne.

Des invités de renom ont déjà confirmé leur présence à ce festival culturel: on dénombre, entre autres, le ministre Marc Lalonde, récemment nommé au ministère de la Justice; Jack Hare, le député fédéral du comté de Saint-Boniface; et le leader syndical québécois Michel Chartrand.

■

Rectificatif

Dans un article au sujet du potentiel touristique à Saint-Boniface, publié dans **La Liberté** de la semaine dernière, nous avons erronément attribué le titre de président du festival du Voyageur à M. Gérald Turenne. Le titre revient au Dr Henri Marcoux, qui a tout récemment négocié un octroi de $100,000 avec la ville de Winnipeg au bénéfice du festival. M. Turenne, *on le sait, occupe les fonctions de directeur général.* Toutes nos excuses.

■

Pour les philatélistes

Les philatélistes seront heureux d'apprendre que le ministère canadien des Postes émettra, en 1979, 39 nouveaux timbres dont cinq timbres courants et 34 commémoratifs. L'une de ces émissions commémoratives sera consacrée au 25e anniversaire du carnaval de Québec. Ce timbre sera émis au début du mois de février 1979.

■



Le bilinguisme à Saint-Boniface.

Bien que plusieurs considèrent que la politique de bilinguisme du gouvernement Trudeau n'a pas porté fruit, il va sans dire qu'en jettant un coup d'oeil sur certaines affiches publicitaires à Saint-Boniface, que les gens n'ont pas entièrement raison...

Rencontre du "Women's Canadian Club"

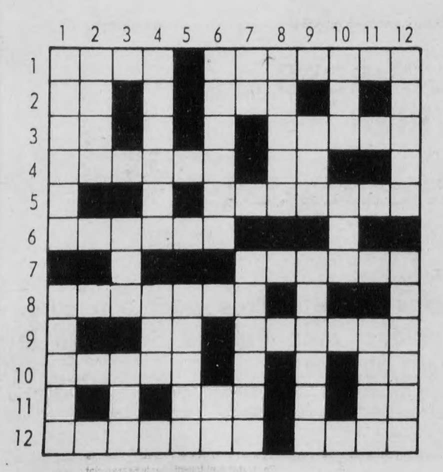
Le "Women's Canadian Club" de Winnipeg organise un déjeuner-rencontre le 14 décembre, à 12 h 30, au Holiday Inn. La musique sera assurée par le choeur "Tec-Voc Handbell", sous la direction d'Audrey Jones.

Tirage du "Foyer Saint-Boniface"

Les gagnants du tirage du foyer Saint-Boniface, qui a eu lieu le 24 novembre sont: Mlle Alexandrine Grégoire, de Winnipeg (1er prix); M. Lucien Ménard, de Winnipeg (2e prix); et Mme Marguerite Beaulieu, de Brandon (3e prix).

Heure de tombée vendredi 15 h.

Mots croisés



(Voir la solution dans la prochaine édition)

HORIZONTALEMENT

1 Réjouissance - Elan du Canada
2 Mesure itinéraire chinoise - Futé
3 Richesse - Femelle du dindon
4 Dénonce - Patrie d'Abraham
5 Quinze dizaines d'avés
6 Point du ciel où le soleil se lève
7 Faire des stries sur
8 Petit coffre orné
9 Pron. pers. - Brûlant
10 Ville du Brésil - Obtenu
11 Sans inégalités - Note du musique
12 Guet de soldat en garde - Contrat

VERTICALEMENT

1 Relatif à la fleur - Couteau
2 Autre nom de l'Irlande
3 Agile - Contraction du visage
4 Maladie - Double coup de tambour
5 Participe passé de reluire
6 Du verbe offrir - Lac du Soudan
7 D'un verbe gai - Ville d'Albanie
8 Grand fleuve de l'Inde
9 Se rendra - Réparation d'un navire
10 Refus - Dans le temps présent
11 Fondateur de l'Oratoire
12 Trois mille - Conforme aux rites

En LIBERTÉ... surveillée!

Envahisseurs malpolis

Les visiteurs qui viennent à **La Liberté** sont toujours les bienvenus, surtout s'ils ont eu la délicatesse de s'annoncer par téléphone avant de passer. Mais il y a quand même des moments où la visite la mieux intentionnée n'offre aucun plaisir. Qu'on s'imagine par exemple une quarantaine de participants au récent stage de formation du Comité culturel des francophones hors Québec envahissant soudainement la salle de montage, pendant que l'équipe sue sang et eau pour mettre en pages le journal, un mardi, jour de tombée. On espère simplement que la politesse était au programme du stage de formation.

●

Vie privée

La vie privée devient un bien de plus en plus rare. Il suffit par exemple de déménager un jour pour que le lendemain, à deux reprises, des "rabatteurs" du Free Press essaient de vous vendre un abonnement à ce journal. Il faut croire que ceux du Tribune se débrouillent moins bien pour trouver les adresses des personnes qui viennent de déménager. Une raison de plus pour lire "The Winnipeg Tribune".

●

"Ce que femme veut..."

Au cours de l'entretien que nous a accordé soeur Bernadette Poirier, elle a émis l'opinion que "c'est reconnu que les religieuses se sont beaucoup plus adaptées à Vatican II que les prêtres". Allons, qui va oser donner la réplique?

●

Société associative

Dans un article que le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Philippe Landry, journaliste de profession, a écrit spécialement pour l'agence de presse "Presse Canadienne", il évoque non seulement toutes les misères auxquelles les francophones hors du Québec doivent faire face, mais aussi "l'Association franco-manitobaine". Ce qui démontre clairement qu'à Ottawa, au siège de la FfhQ, on ne fait pas grand cas entre les mots "société" et "association".

●

La vie d'artiste

Les jeunes de "La relève" ont interviewé cette semaine Denis Connelly, un guitariste qui, paraît-il, "veut trouver refuge au Québec". Il paraîtrait aussi que les artistes francophones au Manitoba trouvent plus de débouchés dans la belle province, car ici, il n'existerait pas assez de personnes pour écouter des chansons françaises. C'est dur, la vie d'artiste! Bof, il devrait aussi chanter en anglais!

●

Publicité gratuite

C'est incroyable le nombre de communiqués à caractère strictement publicitaire qui inondent les rédactions. Mais qui sont assez souvent, il faut le dire, bien faits. Ainsi sous la mention "à publier immédiatement" (on aime toujours les ordres), une entreprise de verres de contact explique que pour les skieurs "l'acuité visuelle est primordiale". Bref, selon le communiqué, il s'avère impossible de skier sans ses verres de contact. On aura tout vu!

Immigration Canada

Chaque année, des millions de personnes entrent aux aéroports, aux ports maritimes ou intérieurs et à la frontière du Canada. Ce sont des visiteurs, des touristes, des hommes d'affaires, des étudiants étrangers, des travailleurs, etc., venant pour un bref séjour; ou des citoyens canadiens et des résidents permanents revenant d'un voyage à l'étranger. Tous les autres sont des immigrants venant au Canada pour y élire domicile.

Toutes ces personnes sont visées d'une façon ou d'une autre par la Loi sur l'immigration de 1976 entrée en vigueur en avril 1978 et doivent connaître l'ensemble des objectifs que visent cette Loi et le Règlement qui s'y rattache.

Points saillants de la Loi

La Loi de 1976 apporte de nombreux éléments nouveaux, et elle renforce, complète ou précise certaines parties toujours valides et utiles de l'ancienne Loi de 1952:

- Etablir les objectifs fondamentaux qui sous-tendent la politique d'immigration, c'est-à-dire la non- discrimination, la réunion des familles, la compassion à l'égard des réfugiés et la réalisation des objectifs nationaux.
- Lier le mouvement d'immigration aux objectifs démographiques et aux besoins du marché du travail.
- Etablir périodiquement des prévisions sur le nombre d'immigrants que le Canada peut accueillir, après consultation avec les provinces et les groupes intéressés.
- Créer une "catégorie de la famille" selon laquelle le degré de parenté des personnes pouvant être parrainées par des citoyens canadiens est plus étendu que dans l'ancienne Loi.
- Confirmer l'engagement et les responsabilités que le Canada a contractés à l'égard des réfugiés en vertu de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et établir une nouvelle "catégorie des réfugiés".
- Obliger les immigrants et les visiteurs à obtenir à l'étranger un visa ou un permis, et interdire aux visiteurs de faire changer leur statut pendant qu'ils se trouvent au Canada.
- Prévoir des mesures de sécurité visant à protéger le Canada contre le terrorisme international et le crime organisé.
- Protéger les droits civils des immigrants et des visiteurs grâce à une formule améliorée d'enquête et d'appel.
- Prévoir des mesures de rechange moins sévères à l'égard de l'expulsion de personnes qui ont commis des infractions mineures à la Loi.
- Enoncer en termes précis les pouvoirs accordés au gouvernement et à ses fonctionnaires.

Régulation du mouvement d'immigration

La Loi de 1952 ne faisait pas état du nombre d'immigrants que le Canada peut se permettre d'accueillir au cours d'une période donnée: ainsi, 282 000 immigrants ont été admis en 1957, mais à peine 70 000 au début des années 1960. Ces fluctuations nuisaient à la planification des besoins du marché du travail et imposaient de nouvelles contraintes pour ce qui est du logement, des écoles et d'autres services communautaires.

La Loi de 1976, au contraire, lie le mouvement d'immigration aux besoins du marché du travail et à la répartition géographique de la population. Aux termes de l'article 7, le Ministre est donc tenu d'indiquer chaque année, après avoir consulté les provinces et toute autre institution ou organisation qu'il juge appropriée, le nombre d'immigrants que le Canada compte admettre au cours d'une période donnée. Ce nombre, qui fait fonction de niveau global et non de quota par pays, sera assez flexible pour s'adapter périodiquement à des situations changeantes telles que la hausse du taux du chômage ou les nouvelles tendances quant à la répartition démographique.

L'article 109 oblige le gouvernement fédéral à consulter les provinces pour ce qui concerne la répartition et l'établissement des immigrants dans chaque région du pays, et favorise la conclusion d'ententes fédérales- provinciales à l'égard d'autres aspects de la politique et des programmes d'immigration.

Ceux qui peuvent immigrer au Canada

Catégorie de la famille

Tout citoyen canadien ou résident permanent d'au moins 18 ans peut parrainer: son conjoint et ses enfants non mariés de moins de 21 ans l'accompagnant; ses enfants non mariés de moins de 21 ans; ses père et mère ou grands-parents de 60 ans ou plus et toutes personnes à charge les accompagnant; ses père et mère ou grands-parents de moins de 60 ans, veufs ou incapables de travailler et les personnes à charge les accompagnant; ses frères, soeurs, neveux, nièces ou petits-enfants de moins de 18 ans orphelins et non mariés; son (sa) fiancé(e) et les enfants non mariés de moins de 21 ans l'accompagnant.

Peut également présenter une demande: tout enfant de moins de 13 ans orphelin, abandonné ou qui a été confié à un bureau de protection de l'enfance et que le répondant compte adopter; ou un parent, indépendamment de son âge ou lien de parenté avec le répondant, y compris toute personne à charge accompagnant ce parent, si le répondant n'a pas de proche parent vivant au Canada et d'autre parent pouvant être parrainé.

Les requérants appartenant à la catégorie de la famille ne seront pas appréciés d'après la formule des points, mais devront satisfaire aux exigences de base concernant la santé et les moeurs. En outre, avant qu'un visa d'immigrant ne puisse être délivré, le répondant au Canada doit s'engager par écrit à prendre des dispositions concernant le logement et les besoins du requérant et des personnes à charge l'accompagnant, pour une période maximale de dix ans.

Réfugiés au sens de la Convention

Cette expression vise toute personne qui, du fait de sa race, religion, nationalité, appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de cette crainte, ne veut y retourner.

Aux termes des articles 45 à 47 et 55 de la Loi, ces réfugiés qui se trouvent légalement au Canada ne peuvent en être expulsés, à moins qu'ils ne constituent une menace pour la sécurité nationale ou l'ordre public. Quant à ceux qui cherchent à se réétablir au Canada, ils sont appréciés d'après les mêmes facteurs appliqués pour sélectionner les requérants indépendants, mais n'obtiennent pas de points: on utilise le système d'appréciation pour évaluer plutôt leur attitude générale à s'adapter avec succès à la vie canadienne. Quant aux organisations non gouvernementales offrant de les aider à venir au Canada ou à s'y établir, elles doivent promettre de les nourrir et loger pendant un an.

L'article 6 de la Loi fait état de l'attitude traditionnellement humanitaire du Canada en autorisant l'admission de personnes déplacées ou persécutées non considérées comme étant des "refugiés au sens de la Convention", en vertu de critères souples en temps de crise: ce fut le cas de groupes tels que des Asiatiques d'Ouganda, des Libanais et des personnes touchées par la guerre à Chypre.

Immigrants indépendants et autres

Il s'agit des parents aidés (frères et soeurs, parents et grands-parents, enfants et petits-enfants, oncles et tantes, neveux et nièces de résidents canadiens, et de toutes les personnes à charge les accompagnant); des retraités âgés d'au moins 55 ans et n'ayant pas l'intention de travailler au Canada; des entrepreneurs ayant l'intention d'exploiter au Canada une entreprise qui emploiera plus de cinq citoyens canadiens ou résidents permanents, et étant en mesure de faire l'acquisition du contrôle de cette

(suite à la page suivante)



Des journalistes français et belges, ou d'autres pays francophones, viennent régulièrement constater sur place le processus d'adaptation et d'établissement des immigrants, le plus souvent à l'invitation d'Emploi et Immigration Canada. Le ministre, l'honorable Bud Cullen, accorde à l'occasion quelques minutes d'entretien au visiteur. On le voit ci-dessus en compagnie du journaliste Danièle Mazingarbe, chef de la rédaction parisienne du grand hebdomadaire franco-belge FEMMES D'AUJOURD'HUI (Photo CEIC)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Immigration Canada

(suite de la page précédente)

est donc recommandé, s'ils comptent voyager, étudier ou se déplacer par affaires à l'extérieur du Canada pour des périodes prolongées, de solliciter un permis de retour pour résident permanent. Ce permis n'est pas obligatoire, mais présenté à la frontière il est accepté, faute de preuves du contraire, comme preuve que le titulaire n'avait pas l'intention de renoncer à la résidence permanente au Canada.

Enquêtes et appels

Rôle des arbitres

Toute personne qui se voit refuser l'autorisation de séjour au Canada, ou qui est requise d'en repartir, a le droit d'être entendue à une enquête d'immigration présidée par un arbitre, agent qui a reçu une formation spéciale concernant l'immigration et les éléments connexes des droits civil et pénal et qui est embauché pour tenir des auditions en matière d'immigration.

Après un examen attentif des preuves fournies par l'agent compétent chargé de présenter le cas et par la personne intéressée, l'arbitre rend une décision objective conformément aux dispositions de la Loi et du Règlement sur l'immigration: si la décision est favorable, la personne faisant l'objet d'une enquête sera autorisée à entrer ou à demeurer au Canada; si la décision est défavorable, l'arbitre délivrera une ordonnance d'expulsion, un avis d'interdiction de séjour ou une ordonnance d'expulsion. Dans certains cas, la personne concernée peut en appeler de la décision de l'arbitre devant la Commission d'appel de l'immigration.

Commission d'appel de l'immigration

L'article 59 de la Loi protège l'autonomie et les pouvoirs de la Commission d'appel composée de 7 à 18 membres nommés par le gouverneur en conseil, et chargés d'entendre et de juger tous les appels en matière d'immigration.

Aux termes de l'article 72, tout titulaire d'un visa valide d'immigrant ou de visiteur qui sollicite l'admission au Canada peut en appeler d'une ordonnance de renvoi délivrée à un point d'entrée. Les réfugiés au sens de la Convention et les résidents permanents ont également le droit d'en appeler d'une ordonnance d'exclusion ou d'expulsion.

L'article 79 autorise les citoyens canadiens à contester le refus d'admettre des parents de la catégorie de la famille qu'ils avaient parrainés.

En vertu de l'article 70, les personnes auxquelles le Ministre n'a pas reconnu le statut de réfugié peuvent demander que la Commission réexamine leur revendication, sans que cela les empêche pour autant d'en appeler d'une ordonnance de renvoi.

Dispositions en matière de sécurité

L'ampleur croissante du terrorisme et du crime organisé à l'échelle internationale constituant une nouvelle et grave menace pour la sécurité du Canada, les articles 39 à 42 de la Loi prévoient des dispositions autorisant l'exclusion ou le renvoi des personnes qui menacent l'ordre public et la sécurité nationale.

Si le Ministre de l'immigration et le Solliciteur général détiennent au sujet de visiteurs ou d'immigrants éventuels des renseignements où il est question de subversion, d'activités criminelles ou d'actes de terrorisme, et si ces renseignements ne peuvent être divulgués lors d'une enquête du fait qu'ils pourraient nuire à la sécurité nationale ou aux sources de renseignements, ils pourraient remettre à cet égard une attestation qui, une fois vérifiée par un arbitre, constitue une preuve suffisante pour délivrer une ordonnance de renvoi. La Loi exige que tout recours à une attestation du Ministre soit signalée au Parlement.

Les dispositions en matière de sécurité concernant les résidents permanents renferment des garanties spéciales. Si le Ministre et le Solliciteur général sont convaincus que les renseignements confidentiels qu'ils possèdent ne peuvent être divulgués et que ces renseignements rendent un résident permanent passible de renvoi pour des motifs de subversion, d'activités criminelles ou terroristes graves, ils peuvent en saisir le Conseil consultatif spécial composé de trois membres dont un juge à la retraite de la Cour supérieure. Le Conseil précité étudie les renseignements, donne à la personne concernée la possibilité d'être entendue et recommande au Cabinet s'il y a lieu ou non d'expulser l'intéressé. Ces démarches ne doivent être prises contre un résident permanent que dans les cas les plus graves.

Maintien de l'ordre public

L'article 95 de la Loi donne une liste d'infractions spéciales qui sont punissables, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement ou des deux à la fois: par exemple, entrer au Canada à un endroit autre qu'à un point d'entrée sans se présenter à un agent d'immigration, ou obtenir l'admission au moyen d'un passeport, d'un visa ou de tout autre document obtenu de façon irrégulière; enfreindre les conditions mises à l'autorisation de séjour ou faire sciemment une déclaration fausse ou erronée à un examen ou à une enquête d'immigration; ou embaucher en toute connaissance de cause une personne qui n'est ni citoyen canadien ni résident permanent et, par le fait même, non autorisée à travailler au Canada.

Les personnes qui attendent la tenue d'un examen, d'une enquête ou l'exécution d'une ordonnance de renvoi et qui, selon le Sous-ministre ou un agent d'immigration supérieur, constituent une menace pour le public ou qui ne se présentent pas, peuvent être arrêtées ou détenues en attendant la tenue d'une enquête d'immigration.

Pour autres renseignements, prière d'adresser votre demande au(x):

Bureau principal

Emploi et Immigration Canada
Affaires publiques
Renseignements et distribution
305, rue Rideau (Pièce 520-A)
Ottawa (Ontario)
K1A 0J9

Dix bureaux régionaux



REGION DE TERRE-NEUVE

Emploi et Immigration Canada
Edifice McMurdo
210, rue Water
St. John's (T.-N.)
A1C 5N8




REGION DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Emploi et Immigration Canada
Edifice Banque Royale
5161, rue George
Halifax (N.-E.)
B3J 2E4

REGION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Emploi et Immigration Canada
199, rue Grafton
Charlottetown (I.P.E.)
C1A 8K1



REGION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Emploi et Immigration Canada
565, rue Prospect
Fredericton (N.-B.)
E3B 5V6



REGION DU QUEBEC

Emploi et Immigration Canada
1441, rue St-Urbain (9e étage)
Montréal (Québec)
H2X 2M8



REGION DE L'ONTARIO

Emploi et Immigration Canada
Canada Square
4900, rue Yonge (Suite 700)
Willowdale (Ontario)
M2N 6A8



REGION DU MANITOBA

Emploi et Immigration Canada
Edifice Grain Exchange (Pièce 190)
167, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0T6



REGION DE LA SASKATCHEWAN

Emploi et Immigration Canada
Edifice Financial (Pièce 800)
2101, rue Scarth
Regina (Saskatchewan)
S4P 2H9



REGION DE L'ALBERTA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Emploi et Immigration Canada
Edifice Batoni-Bowlau
9925, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8



REGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU TERRITOIRE DU YUKON

Emploi et Immigration Canada
Centre Royal
1055 ouest, rue Georgia
Vancouver (C.-B.)
V6E 2P8

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Immigration Canada

(suite de la page précédente)

entreprise; des travailleurs autonomes comptant exploiter une entreprise qui emploiera au plus cinq résidents canadiens, ou pouvant contribuer à la vie culturelle et artistique du Canada; et les autres immigrants indépendants qui présentent une demande de leur propre chef.

Les immigrants appartenant à cette catégorie (sauf les retraités) sont appréciés en fonction des critères de sélection énoncés dans la formule des points.

La formule des points

La formule des points comprend dix facteurs et critères et attribue à chacun d'eux un nombre maximum de points, les facteurs liés à l'emploi (formation pratique, expérience et aptitudes) représentant presque la moitié du nombre total de points d'appréciation pouvant être attribués.

Les requérants indépendants n'ont pas tous besoin de répondre aux dix critères de sélection, car ils ne sont appréciés que d'après les facteurs effectivement liés à leur aptitude à s'établir avec succès au Canada: par exemple, les entrepreneurs offrant des débouchés aux Canadiens ne sont pas appréciés d'après la demande dans la profession ou l'emploi réservé; les immigrants comptant devenir des travailleurs autonomes ne sont pas tenus d'obtenir un emploi réservé; les parents aidés ne sont pas cotés d'après l'emploi réservé, l'endroit ou la langue, car des parents au Canada ont signé l'engagement de subvenir à leurs besoins pendant une période de cinq ans.

Chaque immigrant sélectionné d'après la formule des points doit obtenir un nombre minimum de points d'appréciation: les entrepreneurs, au moins 25; les parents aidés, de 20 à 35; les autres requérants, au moins 50 sur une possibilité de 100. De plus, ils doivent répondre à certaines exigences fondamentales au chapitre de l'expérience professionnelle et de la demande dans la profession.

Mesures légales touchant les visiteurs

Etudiants étrangers, travailleurs temporaires, touristes, hommes d'affaires et autres personnes visitant le Canada pour des raisons légitimes y sont les bienvenus, mais certains d'entre eux doivent posséder un visa pour séjourner dans notre pays. En outre, la plupart des visiteurs y séjournant à titre d'étudiants ou de travailleurs temporaires doivent posséder à la fois une autorisation spéciale et un visa.

Il incombe donc aux visiteurs de se renseigner auprès d'un bureau du gouvernement canadien à l'étranger car, dans la plupart des cas, les personnes ayant besoin d'un visa ou d'une autorisation doivent l'obtenir d'un agent du gouvernement canadien avant de venir au Canada.

Une fois admis au Canada, les visiteurs ne peuvent habituellement pas faire changer leur statut: par exemple, un touriste ne peut exercer un emploi ni devenir un étudiant ou un résident permanent; un travailleur temporaire ne peut changer d'emploi et un étudiant étranger ne peut changer d'école ou de cours sans avoir demandé une autorisation à cet égard.

Tous les visiteurs qui séjournent au Canada après l'expiration de la durée de validité de leur séjour enfreignent la Loi et sont passibles de renvoi.

Formalités au point d'entrée

Entrevues et examens

Toutes les personnes cherchant à entrer au Canada, qu'il s'agisse de visiteurs, d'immigrants ou de résidents de retour, sont interrogés par un agent d'immigration au point d'entrée. Dans le cas des immigrants sollicitant le statut de résident permanent ou de visiteur ayant l'intention d'étudier ou de travailler temporairement au Canada, une entrevue plus poussée et un examen médical peuvent être exigés avant que l'admission ne leur soit accordée.

Quand l'examinateur doute qu'un visiteur respectera les conditions mises à l'admission, il peut toujours accorder une autorisation de séjour si ledit visiteur ou une personne agissant en son nom dépose un montant d'argent ou tout autre gage pour garantir le respect des conditions. Le dépôt sera remis dès que toutes les conditions mises à l'autorisation de séjour auront été remplies.

Personnes non admissibles

Ne seront pas admises au Canada les personnes qui constituent une menace pour la santé, la sûreté et l'ordre publics, ou la sécurité nationale; ni celles qui ne satisfont pas aux critères de sélection et à d'autres exigences, notamment celles d'avoir des moyens évidents de subvenir à leurs besoins et de posséder des documents de voyage valides. La Loi prévoit aussi l'exclusion ou le renvoi des personnes mêlées au crime organisé, ainsi que des terroristes et des pirates de l'air éventuels.

Contrôle de l'immigration illégale

Afin de dissuader des personnes de venir au Canada à titre de visiteurs mais en fait pour y résider et travailler sans autorisation, la Loi exige que la plupart des visiteurs désirant travailler ou étudier au Canada obtiennent l'autorisation voulue d'un agent des visas à l'étranger avant de solliciter l'admission. En outre, sauf quelques très rares exceptions, les visiteurs qui se trouvent déjà au Canada ne peuvent solliciter un emploi ni s'inscrire à un établissement d'enseignement. Tout visiteur qui ne se conforme pas à cette directive peut être requis de quitter le Canada.

Par ailleurs, un employeur canadien qui embauche sciemment une personne non autorisée à travailler au Canada commet une infraction. Dans ce sens, la formule du numéro d'assurance sociale du Canada (commençant par le chiffre 9) facilite l'identification des personnes qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents, et indique aux employeurs que ces personnes doivent posséder un permis de travail pour travailler au Canada.

Ceux qui peuvent être requis de quitter le Canada

Tout travailleur temporaire, étudiant étranger, autre visiteur ou résident permanent qui ne respecte pas les conditions mises à l'obtention d'un visa ou d'un permis ou qui enfreint la Loi et le Règlement sur l'immigration ou toute autre loi canadienne peut être requis de quitter le Canada.

Expulsion et solutions de rechange

La Loi prévoit deux solutions de rechange moins strictes que l'ordonnance d'expulsion: l'ordonnance d'exclusion et l'avis d'interdiction de séjour.

Ainsi, au lieu d'expulser à la frontière une personne qui a commis une infraction mineure, par exemple produire des pièces d'identité inappropriées ou incomplètes, l'agent d'immigration peut autoriser l'intéressé à quitter le Canada de son propre chef ou demander la délivrance d'une ordonnance d'exclusion lui interdisant l'admission pour une période d'un an.

Par ailleurs, on peut délivrer un avis d'interdiction de séjour plutôt qu'une ordonnance d'expulsion, si un visiteur se trouvant déjà au Canada a commis une infraction mineure à la Loi sur l'immigration. Une fois que la personne concernée aura rempli les conditions mises à l'avis d'interdiction de séjour, ce dernier n'a aucun autre effet et l'intéressé peut solliciter n'importe quand une nouvelle autorisation de séjour.

L'expulsion ou interdiction à vie de revenir au Canada (à moins qu'elle ne soit levée par le Ministre) vise uniquement ceux qui ont commis une infraction grave à la Loi sur l'immigration ou à d'autres lois canadiennes.

Perte du statut de résident permanent

Les résidents permanents (personnes qui ont obtenu le droit d'établissement, mais ne sont pas devenues citoyens canadiens) ont toujours le droit de rentrer et de demeurer au Canada après s'en être absentés de façon temporaire. Ils peuvent cependant perdre ce droit s'ils commettent des infractions pouvant entraîner l'expulsion aux termes de la Loi sur l'immigration, ou s'ils renoncent à considérer le Canada comme lieu de leur résidence permanente.

Les résidents permanents qui se trouvent à l'étranger plus de 183 jours au cours d'une période de douze mois sont réputés avoir renoncé à considérer le Canada comme lieu de résidence permanente, sauf s'ils établissent le contraire à la satisfaction d'un agent d'immigration. Il leur

(suite à la page suivante)

Une centaine de Centres d'Immigration du Canada, répartis dans chacune des dix provinces, sont au service du public partout au pays, comme l'illustre la photo ci-dessus. Emploi et Immigration Canada a des bureaux également dans une soixantaine de pays à travers le monde. (Photo CEIC)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Des souvenirs du collège

"Le pensionnaire": une deuxième édition

par Alexandre L. Amprimoz

En 1967 Roger Legal et Paul Ruest quittèrent le collège de Saint-Boniface après y avoir complété leur cours classique. Le deuxième tirage du roman, évoquant leurs années estudiantines, vient d'être publié par les éditions du Blé. Les 1,500 exemplaires de la première édition ont été écoulés.

Rappelons que "Le Pensionnaire" (1978), c'est l'histoire de Gérald Leduc, fils d'un fermier manitobain, qui, de la petite paroisse de Saint-Louis, arrive à Saint-Boniface en tant qu'élève interne au collège. C'est avec intérêt que le lecteur suit l'adaptation et l'évolution du pensionnaire au sein d'une école menée, comme c'est généralement le cas chez les jésuites, par une main de fer dans un gant de velours.

C'est surtout dans la deuxième partie du roman que "Le Pensionnaire" se distingue du genre d'ouvrage basé sur des souvenirs délavés de collège. C'est ainsi qu'avec la mort accidentelle de son jeune frère, Gérald entame une crise qui durera presque deux ans. La révolte du jeune étudiant aura aussi une autre cause: l'homosexualité d'un "père spirituel" qui sera *renvoyé*.

La remise en question

Leduc remettra en cause sa vocation religieuse, l'utilité de son éducation et même l'existence de Dieu. C'est au sein de sa famille, lors d'une confrontation avec son père, que le revirement s'opérera, et que Gérald redeviendra l'élève modèle qu'il avait été pendant ses premières années au collège.

L'histoire n'est pas banale et les personnages sont plus que vraisemblables. Qu'ils soient vieux campagnards, jésuites érudits ou jeunes individus découvrant la vie et le bonheur, c'est toujours avec amour et compassion qu'ils nous sont peints.

Certains détails montrent que la perception des auteurs de "Le Pensionnaire" s'inscrit dans une tradition romanesque canadienne française. Par exemple, l'importance attribuée aux vêtements et au maquillage des jeunes filles souligne, comme dans les romans de Gabrielle Roy, les rites de passage. Que l'on en juge par la description d'Estelle qui veut impressionner Gérald Leduc:

Le Pensionnaire

Un peu gênée, Estelle descendit l'escalier d'un pas lent et hésitant. Elle sortait d'un autre monde vêtue d'une robe bouffante en soie rose. Le fard appliqué à la hâte et le rouge à lèvres trop généreux attiraient les remarques désobligeantes de ses frères et soeurs. Alfred poussait la taquinerie jusqu'à lui demander si elle songeait à une carrière de bouffon au cirque.

"Le Pensionnaire" n'est pas une oeuvre qui se veut hautement littéraire; c'est un roman simple, direct et vrai comme la terre, comme la langue de ses personnages. Ce texte devrait intéresser même ceux qui n'ont pas une connaissance intime des lieux et des événements évoqués par Roger Legal et Paul Ruest. En effet, même si les auteurs de "Le Pensionnaire" font parfois preuve de maladresse ou de naïveté, c'est indiscutablement du vécu qu'ils nous offrent à chaque page. La sincérité ne finit-elle pas toujours par séduire?

Des Métis au réseau national

Le mercredi, 20 décembre 1978, Pierre Paquette et l'équipe du "Temps de Vivre" recevront un groupe de Métis de la région de Winnipeg recrutés dans les paroisses de Saint-Eustache, Saint-Laurent, Saint-Ambroise et Saint-François-Xavier. L'émission sera présentée à 14 h 30 au réseau national de la Société d'Etat.

M. Henri Létourneau, conservateur du musée Louis-Riel à Saint-Boniface, spécialiste de l'histoire et de l'origine des Métis du centre du pays, parlera de leurs ancêtres, les "Voyageurs", qui par milliers, à la solde des grandes compagnies d'exploitation de la fourrure (Baie d'Hudson et Compagnie du Nord), gagnaient ces territoires riches en gibier, et ont marié pour la plupart des Indiennes.

M. Wilmer Bruce de Saint-Laurent, expliquera à Pierre Paquette comment il a pratiqué la pêche sur les glaces du lac Manitoba pendant plus de quarante ans, et se rappellera en sa compagnie de quelle façon il a perdu un "team" de chevaux une journée d'hiver alors qu'il allait lever ses filets.

La musicienne du groupe, Mme Rosalie Lafrenière de Saint-François-Xavier, jouera de l'harmonium et interprètera la chanson des Patriotes; elle chantera également en "saulteux" un cantique de Noël, "Dans cette étable".

Toujours à la partie musicale, M. Emile Lavallée de Saint-Laurent jouera du violon et accompagnera Mme Olive Pahl et Délima Lavallée dans une gigue typique de cette région.

Du "rababou" à manger

Les invités de Pierre Paquette ont préparé des mets qui leur sont propres: le "rababou", un râgout au lièvre et au canard, un plat cuisiné par Mme Délima Lavallée. Mme Marie-Blanche Beaudin a préparé la galette qui accompagne ce plat. Quant à Mme Eveline Carrière, c'est elle qui a fait les tartes aux petites poires, un fruit sauvage qu'on trouve dans la région de Winnipeg. Enfin, "les beignes croches" complèteront le repas servi en studio durant l'émission.

Le doyen du groupe, M. Paul Lavallée, de Saint-Ambroise, âgé de 84 ans, interprètera une vieille chanson parmi les centaines qu'il a apprises dans sa jeunesse. A une certaine époque il pouvait en chanter cent sans interruption. Pour compléter les témoignages, M. Henri Létourneau racontera la Légende du cheval blanc.

La galerie Debreuil ouvre ses portes

Reflet de l'influence nordique

Les frères John et Marcel Debreuil, autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, ont ouvert, le 1er décembre, une galerie d'art dans un appartement situé au 222 Osborne Junction à Winnipeg. Les toiles exposées sont celles peintes depuis cinq ans par Marcel Debreuil.

Le peintre dit refléter une influence "nordique" dans un grand nombre de ses tableaux, pour la plupart très originaux. Fait à noter, la plupart des toiles exposées à la galerie Debreuil ont une forme circulaire.

Un encadrement en laine crochetée orne chacune des peintures et se veut une originalité. Une originalité qui fait jaser, cependant....



Marcel Debreuil

Heure de tombée vendredi 15h

Une Caisse Populaire, c'est du service.

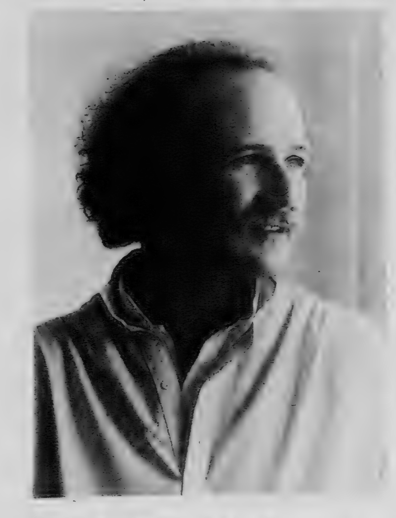
Parce qu'elle vous appartient, votre Caisse Populaire s'efforce de vous offrir les meilleurs services possibles.



LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA



Jeudi 14 décembre à 19 h 30
ENREGISTREMENT du "Spécial Noël"
"LE PLUS BEAU CADEAU"
au Ccfm — Salle Pauline-Boutal



Animée par ZIZ, le chanteur–compositeur bien connu, cette émission de variétés regroupera les figures de proue du monde artistique manitobain:

- Nicole Brémault
- Graham Shaw et son orchestre
- La chorale Dimension J (de l'école Lavallée et du collège de Saint-Boniface) sous la direction de Ronald Lamoureux et de Mariette Ferré
- Les danseurs Jacques Lemay et Janis Dunning du Ballet royal de Winnipeg.

Réalisation: Gilles Paquin.

VOUS ÊTES INVITÉ À Y ASSISTER.
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER GRATUITEMENT LES BILLETS, EN COMPOSANT: 775-8351 — Postes 249 ou 538 ou à Cksb. Cette émission sera diffusée à Cbwft, le 24 décembre à 19 h 00.



MERCREDI À 22 h 00 À SCIENCE-REALITÉ

L'homosexualité du point de vue scientifique

A l'émission **Science-réalité** du mercredi 13 décembre à 22 heures, il sera question de l'homosexualité. Ce sujet grave, puisqu'il concerne des êtres humains, est d'autant plus traité à la légère qu'on le connaît mal.

Aussi, au cours de cette émission qui évitera à la fois le sensationnalisme et l'exhibitionnisme, on envisagera ce problème, il va de soi, sous l'angle de la science.

Pour commencer, des homosexuels, à qui on laisse peu souvent la parole, viendront nous entretenir de leur vie, de leurs difficultés. Ils s'efforceront surtout de démontrer que la majorité d'entre eux ne sont pas différents des gens «normaux», sauf sur un point. La plupaprt des homosexuels, tout comme les hétérosexuels, ne sont pas des alcooliques, des drogués, des pervers, ni des personnes qui passent leur vie dans les bars ou dans les rues à la recherche de partenaires.

Après la version des homosexuels, nous entendrons l'opinion du grand public à travers des interviews effectuées un peu partout. Nous pourrons ainsi constater si l'opinion générale a évolué sur ce sujet.

Viendra ensuite le point de vue des scientifiques: un généticien, un biologiste, un psychologue et un sociologue. Ils nous parleront, entre autres choses, des rapports parents-enfants, de l'homosexualité à travers l'histoire, de l'influence du cinéma, des revues, du féminisme, etc.


L'animateur Donald Dodier

À 21 h 30 AUX BEAUX DIMANCHES UN DOSSIER SPÉCIAL:

La République fédérale allemande: un exemple à suivre?

C'est dans le cadre des **Beaux Dimanches** du 10 décembre, à 21 h 30, que vous sera présenté un film documentaire sur la République fédérale allemande. Ce voyage dans une Allemagne séduisante nous fera découvrir comment s'est effectué le redressement de ce pays après la deuxième guerre mondiale.

Cette réalisation exceptionnelle de leur croissance économique peut-elle servir d'exemple? Les difficultés auxquelles ils ont dû faire face peuvent-elles se comparer avec celles que nous traversons actuellement.

Cette émission débutera par un tour d'horizon de nos problèmes, de façon à établir certains points de comparaison. On verra, par exemple, que les statistiques sur notre chômage sont désastreuses et que notre taux de production n'est pas suffisant.

Ce dossier nous permettra d'étudier l'organisation de l'Allemagne, d'observer les divers facteurs qui ont contribué à sa réussite et l'apport humain sans lequel cette réalisation collective n'aurait pas été possible. Ce documentaire nous renseignera en plus sur les réalités d'aujourd'hui. On y traitera du tourisme, de l'agriculture, du développement urbain, des équipements récréatifs et du rôle des femmes et de la jeunesse.

Pierre Olivier sera l'animateur de cette émission qui a été réalisée et produite par Jack Zolov, pour Radio-Canada.

Pierre Olivier


À partir de mercredi à 21 h 30

Une dramatique de Monica Mourti: "La peur du voyage"

Le divorce s'impose partout et prend de plus en plus force de loi dans presque tous les pays du monde. Au nom surtout de la liberté, de l'autonomie de la personne et de son droit au bonheur, à la pleine réalisation de soi. Il y a là sans doute un certain sens du progrès. Mais, comme en toute chose un revers existe sur lequel on n'insiste peut-être pas assez: la vie, le sort, le droit au bonheur aussi et au plein épanouissement des enfants. Ce sont également des personnes envers lesquelles les parents, qu'ils le veuillent ou non, ont quelque responsabilité...

C'est justement de ce problème tragique, s'il en est un, qu'il sera question à **Scénario**, les mercredis 13, 20, 27 décembre et 3 janvier à 21 h 30.

D. Filiatrault et A. Garneau


Distribution

Josée .... Louise Bombardier
Anne .... Andrée Cousineau
Lise .... Denise Filiatrault
Monique .... Gisèle Dufour
Jacques .... Benoît Marleau
Robert .... Guy Provost
Gisèle .... Amulette Garneau
Mme Letellier .... Janine Sutto
Dr Nadon ...... Bertrand Gagnon
Richard .... Réjean Guénette
Mme Dubois .... Marthe Nadeau
Berthe .... Christiane Delisle
Chauffeur de taxi .. Réal Béland
Garde .... Caroline Carel
Serveuse .... Ginette Ravel

Le vendredi 8 décembre "Pulsation" à Saint-Claude pour une soirée-disco à 20 h.

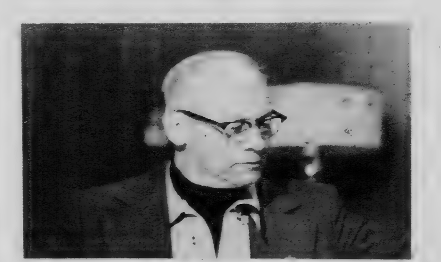


"PARLEZ-NOUS, SI VOUS VOULEZ ENTENDRE PARLER DE CE QUI SE PASSE CHEZ-VOUS..."

L'émission du matin **PREMIER QUART** (diffusée de 6 h à 9h 30) lance un appel aux organismes et, spécialement, à ceux de la campagne afin de nous faire parvenir des renseignements sur des activités de toutes sortes: culturelles, scolaires, sportives, événements spéciaux, et autres.

N'hésitez pas à communiquer avec Bernice Parent, recherchiste-documentaliste au 247-4843.

EN ROUTE
vers CHURCHILL cette semaine



Mgr Omer Robidoux

L'émission se penchera sur le travail effectué par la mission catholique de Churchill.

Denis Chagnon s'entretiendra alors

— **avec Monseigneur Omer Robidoux**, évêque de la plus grande paroisse catholique du monde, — à savoir; le diocèse de Churchill et de la Baie d'Hudson

— **avec le père Ducharme qui parlera de la culture inuit**

— **avec le père Didier qui parlera de la langue inuit**

— **et avec le frère Volant, directeur du musée eskimo de Churchill**

Réalisation: François Savoie .

PULSION

Pour la 4e saison consécutive, Radio Canada à Ottawa prépare la série télévisée Pulsion, qui sera diffusée sur tout le réseau pendant l'été 79.

Cette série **VEUT ENCOURAGER LES AUTEURS-COMPOSITEURS.** et leur donner **LA POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER AVEC DES MUSICIENS EXPÉRIMENTÉS**

RÈGLEMENT:

- envoyer, le plus rapidement possible: 5 à 6 compositions, ou plus, enregistrées sur cassette, ruban ou disque,
- les textes des chansons
- un curriculum vitae et une photo
- l'adresse et le numéro de téléphone

Maryse Bourdeau
Réalisatrice de l'emission Pulsion
Cp 3220
Succursale "C"
Ottawa, Ontario
K1Y 1E4

André Gagnon



AUX BEAUX DIMANCHES
cette semaine

à 19 h 30 — FAUT VOIR ÇA.

Un documentaire vivant, humain, sur **"André Gagnon"**

Ce film, drôle par moments, émouvant jusqu'aux larmes à d'autres, nous propose de faire connaissance avec **André Gagnon.**

Nous le verrons, tel qu'il est réellement dans la vie, simple et direct, dépouillé de tous les artifices du show business.

à 20 h 30: LES ARRIVANTS
"1832: LES ÉCOSSAIS"



Il s'agit cette fois de l'histoire de John Symons, un homme énergique et entreprenant qui décide après maints déboires dans son pays, l'Ecosse, d'aller tenter de se faire une vie meilleure en Amérique.

Symons s'aperçut, dès son arrivée au Canada, que son courage et sa bonne volonté étaient durement mis à l'épreuve.

Mais, heureusement, ce nouveau pays offre des compensations aux frustrations de naguère: une société jeune et dynamique qui accepte avec empressement les ressources d'imagination et de courage de ceux qui sont prêts à prendre des risques.

John Symons verra avec plaisir que ce sont justement les traits de son caractère qui étaient le plus mal vus en Ecosse qui, au Canada, l'aident précisément à se tailler une place enviable au soleil.

Fait plus intéressant encore, la belle réussite de John Symons va profiter à son entourage, à tout son milieu.

Notons que le film **1832** a remporté cinq prix de l'Association canadienne du cinéma et de la télévision: la meilleure émission spéciale pour la télévision, le meilleur film, la meilleure mise en scène, le meilleur scénario et la meilleure cinématographie.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

9 décembre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 KARINO
"L'enlèvement"
10:00 L'ODYSSEE DE SCOTT HUNTER
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
"Soccer en salle".
12:00 FOOTBALL AMERICAIN
Au Three Rivers Stadium de Pittsburgh, les Colts de Baltimore rencontrent les Steelers. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.
15:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
"7e semaine de la course".
16:00 BAGATELLE
17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin.
18:00 HEBDO-SAMEDI
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Islanders de New York rencontrent les Maple Leafs. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 A CAUSE DE MON ONCLE
D'après un ami de Procule, le divan de Luce serait un objet d'art. Un antiquaire doit venir en faire l'évaluation. Réal.: Maude Martin.
22:00 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
"Envoyez de l'avant nos gens". Documentaire sur un octagénaire qui, s'il sait jouer du violon, pousse aussi la chansonnette et danse la gigue.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Parti conservateur.
23:10 CINEMA
La Fureur de vaincre. Aventures réalisées par Lo Wei, avec Bruce Lee, Miao Ker Hsiu, James Tien et Robert Baker. A Shanghai, en 1908, le directeur d'une école de boxe chinoise meurt dans des circonstances mystérieuses. L'un de ses disciples a la conviction que son maître a été assassiné sur les ordres du directeur d'une école rivale où l'on enseigne les méthodes japonaises d'auto-défense (Hong-Kong 72).
1:05 CINE-NUIT
Un peu de soleil dans l'eau froide. Drame réalisé par Jacques Deray, d'après Françoise Sagan, avec Claudine Auger, Marc Porel, Judith Magre et Bernard Fresson. Un journaliste déprimé part chez sa soeur, à Limoges. Dans ce milieu provincial fortuné, il découvre une jeune femme mariée avec laquelle il vit le grand amour. Mais de retour à Paris, la lassitude reprend ses droits (Fr. 71).

DIMANCHE

10 décembre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WOODY LE PIC
9:30 LES FLOUMP
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
"2e dimanche de l'Avent".
11:00 C'ETAIT HIER
"Le retour de la peur" événements qui marquèrent les années 60: l'affaire de l'U-2, Cuba, le Vietnam et les assassinats de Kennedy et de Luther King.
12:00 FOOTBALL AMERICAIN
Au Philadelphia Veterans Stadium de Philadelphie, les Cowboys de Dallas, rencontrent les Eagles.
15:00 INITIATION A LA MUSIQUE
"Le Canon".
15:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
La Science au service de l'art (2e de 3). "Conservation des documents graphiques".
16:00 SECOND REGARD
"L'itinéraire spirituel de Mgr de Laval, 1er évêque de Nouvelle France" (dern. de 3): "La Farandole".
17:00 SEMAINE VERTE
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 EN ROUTE
Se penche sur le travail de la mission catholique de Churchill. Anim.: Denis Chagnon. Réal.: François Savoie.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: André Gagnon se raconte. Visite chez ses parents à Saint-Pacôme où l'on rencontre son père, sa mère et une de ses soeurs; premières expériences dans la Métropole; concerts, enregistrements, tournées. Réal.: Laurent Gaiardi, de la compagnie Les Films Laurent Gaiardi.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (5e de 7). "1832: les Ecossais". L'histoire de John Symons, un homme énergique et entreprenant, qui décide après maints déboires dans son pays, l'Ecosse, d'aller tenter de se faire une vie meilleure en Amérique.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dossier: la République fédérale allemande. Le phénomène du redressement et de la croissance économique de la République fédérale allemande depuis la dernière guerre. Panorama de ce pays et de ses habitants aujourd'hui. Animateur: Pierre Olivier. Réalisation de Jack Zolov, des Productions Zolov Inc., pour Radio-Canada.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-MAGAZINE
Entrevue avec Gina Lolobrigida. -Tournage dans la région de Montréal du film "It Rained all Night the Day I Left" dont la vedette est Tony Curtis.- Chronique de films. Chronique d'actualité. Animateur: Jacques Fauteux.
23:55 D'HIER A DEMAIN
"L'Oeil tribal ou le Monde tribal: les jardins tissés". Documentaire réalisé par David Collison. Une vieille coutume persane: le tissage des tapis. Traditions à la source de cet art.

LUNDI

11 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Plein air": des projets.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: charlotte au chocolat.
11:30 HAROLD LLOYD•
12:00 VERS L'AVENTURE
"L'île".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Les Femmes et l'humour". Louise Arcand reçoit Mira Falardeau, chargée de cours sur l'humour à l'Université Laval.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Sherbrooke. "La Religion".
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LES CIRQUES DU MONDE
Animateur: Jean Richard. Réal.: Ian Smith. "Les Fous du cirque".
20:00 TERRE HUMAINE
Elizabeth doit rencontrer Jean-François au restaurant et ce dernier a quelque chose de sérieux à lui apprendre. Réal.: Yvan Trudel.
20:30 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.
21:00 TELE-SELECTION
McCloud: Adieu Broadway (Give my Regrets to Broadway). Drame réalisé par Louis Antonio, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, Milton Berle et Barbara Rush. Afin d'assister à un match de basketball, McCloud demande à un ami de le remplacer. L'ami, qui ne vit que pour sa fille qui tente sa chance à Broadway, est tué dans une embuscade (USA 72).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 10 décembre à 15 h 30.
23:50 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
"Le Bois de chauffage".
23:50 LES BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. "De la poudre et des balles". En 1913, à Paris, une caisse explose en pleine rue, révélant l'existence d'un réseau de trafic d'armes à destination de l'Irlande. Le gouvernement français charge Valentin de démasquer ces trafiquants.

MARDI

12 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
Le cygne.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: la préparation d'un sixpâtes, avec Claudette Taillefer.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Au coeur des forêts yougoslaves".
12:00 LASSIE
"La Liberté".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"L'Education sexuelle des adolescents".
14:30 CINEMA•
Miracles en Alabama (The Miracle Worker). Drame réalisé par Arthur Penn, avec Ann Bancroft, Patty Duke et Victor Jory. A la suite d'une maladie dans sa petite enfance, Helen Keller est devenue sourde, muette et aveugle. Lorsqu'elle a 10 ans, Annie Sullivan, elle-même à moitié aveugle, entreprend de lui faire connaître le monde extérieur (USA 62).
16:00 BOBINO
16:30 LES EGREGORES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE DE DISNEY
"Gus" (dernière de 2).
20:00 GRAND-PAPA
Jean-Paul demande à Marie de lui venir en aide: Martine veut se rendre à Toronto, pour rejoindre Martin. Réal.: Jac Segard.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
"Oh! la la...". Francine et Marie-Josée attendent Rémi dans un bar. Elles constatent que les gens ne s'amusent plus comme autrefois.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 VIVRE SA VIE
"L'An 2000 ou Parvenir à l'âge adulte". Selon la pensée occulte, une nouvelle civilisation serait déjà en train de naître: celle de l'Ere du Verseau. Anim.: Jacques Languirand. Réal.: Charles Binamé, Intermage Inc.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS
23:20 RENCONTRES
Invité: Pierre Emmanuel, de l'Académie française. Interview: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Antonine Maillet se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA
Fortune carrée. Drame réalisé par Bernard Borderie, avec Pedro Armendariz, Paul Meurisse et Folco Lulli. Deux aventuriers parcourent l'Egypte dans des buts différents. Le premier, trafiquant d'armes d'origine française, n'a qu'un seul désir: s'enrichir. Le second ambitionne de devenir le chef d'une tribu arabe (Fr. 55).

MERCREDI

13 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"Marie visite Elisabeth".
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité", avec Mariette Allyson. L'allaitement maternel.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Design: support pour ski de fond, avec Jean-Louis Robillard. Banc d'essai: les skis de fond.
11:30 LES EXCLUS
"Gestes absurdes". En face des handicapés, nous avons souvent des gestes de fuite, de rejet conscient ou déguisé, de surprotection. Comment aller au-delà de la différence.
12:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
"Hazel".
12:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Minou Petrowski s'entretient avec M. Jean Basile qui a écrit la préface du livre "Journal d'un prisonnier" de Marcel Lavallée. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Monique Renaud.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec un groupe de la Guilde des musiciens.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.
19:30 LA PETITE PATRIE
Arrès. "Porc frais et cauchemar". Réal.: Florent Forget.
20:00 RACE DU MONDE
Le manuscrit d'Abel est prêt pour l'impression. Il ne reste qu'à lui trouver un titre.
20:30 HORS SERIE
Racines. Drame d'après Alex Haley. 8e: Dix-huit ans plus tard, Kizzy devient mère. Restée célibataire, elle tombe amoureuse du cocher d'un riche sudiste mais elle refuse de l'épouser pour demeurer auprès de son fils.
21:30 SCENARIO
La Peur du voyage. Dramatique de Monica Mourti. L'histoire du divorce d'un couple, Robert et Lise, et ses conséquences tragiques sur leurs filles, Josée et Anne (1re de 4).
22:00 SCIENCE-REALITE
"l'Homosexualité". Les rapports parents-enfants, l'homosexualité à travers l'histoire, l'influence du cinéma, des revues, du féminisme, etc.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke. "Le Théâtre amateur en Estrie". — "L'Artisanat". Animatrice: Jeannine Desharnais. Réal.: Yan V. D. Heyden.
24:20 CINEMA
L'Héritier. Drame réalisé par Philippe Labro, avec Jean-Paul Belmondo, Carla Gravina, Charles Denner et Jean Desailly. Après la mort de son père, un homme rentre en France pour gérer l'empire financier familial.

JEUDI

14 décembre

9:00 EN MOUVEMENT
"Jambes".
9:15 LES ORALIENS
"La fortune en dessinant".
9:30 PASSE PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Goéland (dernière de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE
"Pour ne plus être triste".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Artisanat", avec Yvan Guindon. Le cuir: confection d'un fourretout mural en cuir.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: un gâteau roulé ou bûche de Noël, avec Rita Claude.
11:30 TES FILLES ET MES GARCONS
12:00 DEMETAN LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Crise du logement".
14:30 CINEMA
L'amour mène la danse (Happy Go Lonely). Comédie réalisée par Bruce Humberstone, avec David Niven, Cesar Romero, Dobby Howes, Diane Hart.
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
"La Boîte en fer blanc".
19:30 DU TAC AU TAC
"Je t'aime, moi non plus". Colombe Paradis, étant à Montréal pour affaires, apprend que Huguette et Louis vivent dans le même appartement. Réal.: Richard Martin.
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Une maison dans l'Ouest (Lock, Stock and Barrel). Western réalisé par Jerry Thorpe, avec Tim Matherson, Belinda Montgomery, Claude Akins et Jack Albertson. Un couple naïf de l'Ouest des Etats-Unis, ne s'entendant pas avec leurs parents, doit traverser péniblement une région montagneuse avant de trouver la vallée qui leur procurera le bonheur (USA 71).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 JASON KING
"Des signes mystérieux". Jason King prend à son bord un homme qui vient de sortir de prison et qui est détenteur d'un code pouvant mener à la cachette d'un important magot.
24:20 CINEMA
Alexandre le Grand (Alexander the Great). Film historique réalisé par Robert Rossen, avec Richard Burton, Frederic March, Claire Bloom et Danièle Darrieux. Au IVe siècle avant J.-C., Philippe de Macédoine s'apprête à conquérir l'empire grec divisé. Son fils Alexandre grandit auprès de sa mère qui, rêvant d'en faire un chef destiné à éclipser son père, lui donne comme précepteur Aristote.

VENDREDI

15 décembre

9:30 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Qui a vu mon oeuf?".
9:30 PASSE-PARTOUT
"Ressemblances et différences".
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
"Bouchon".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie", avec le Dr Domenico Regoli, biochimiste. La chimiothérapie: but; recherches; avenir. "La Santé de l'enfant".
11:00 GRANDEUR NATURE
"Révérend Clément Cormier".
11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
"Lac du Diable".
12:00 PRINCE NOIR
"La Sorcière".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Claire Bonenfant-Pouliot, présidente du Statut de la femme. — Albert Jacquard, généticien, auteur de "Eloge de la différence". Animatrice: Micheline Archambault. Rech.: Michèle Pérusse et Myriam Magnan. Réal.: Jacques de Varennes (Québec).
14:30 LES ATELIERS
De Welland, Mme Jeanne Bisson, 61 ans, fabrique des centres de tablechandelles avec des contenants d'oeufs.
15:30 FANFRELUCHE
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LES FANTOMES DU CHATEAU
"Noël d'autrefois".
19:30 LA VIE DE MARIANNE
Drame [2e de 6]: "La Demoiselle de compagnie".
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Renée Claude.
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION•
Téléroman de François Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Les souffleuses à neige; la dépense énergétique des appareils électroménagers; l'industrie de la publicité au Québec, et des tests d'ampoules électriques et de lumières d'arbres de Noël.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 CINEMA
Le Vieux Fusil. Drame réalisé par Robert Enrico, avec Philippe Noiret, Romy Schneider, Joachim Hansen, Jean Bouise et Robert Hoffman. En 1944, un médecin dirige les services chirurgicaux d'un hôpital de Montauban. En voulant rejoindre sa femme et sa fillette dans un vieux château voisin, il découvre que celles-ci ont été massacrées par un groupe de soldats allemands en retraite. Fou de douleur, il entreprend de se venger (Fr.-all. 75).
1:10 CINE-NUIT
Les Mercenaires de la violence: l'homme en noir. Aventures réalisées par Dieter Muller, avec Ray Danton, Pascale Petit et Georges Rigaud.

Sainte-Anne-des-Chênes
avec Maria Arbez 422-8237

Le Centre sportif a fait peau neuve

Le Centre sportif de Sainte-Anne a un nouvel emplacement: il est maintenant situé sur l'avenue Centrale, au 187, à deux portes à l'est de l'office du village.

Le Centre sportif a ouvert ses portes depuis plus d'un an. Les propriétaires, MM. Gilbert Pattyn, Jude Bouliane et Jack Feely, se spécialisent dans la vente d'articles de sport, tels que chandails de curling, ski de fond, sacs et bâtons de golf, etc.

A l'occasion de l'ouverture du 2 décembre, ils ont organisé une journée de ventes spécialement pour Noël. Félicitations aux propriétaires!

M. Guy Lévesque au poste de secrétaire-trésorier

A partir du premier janvier, le poste de secrétaire-trésorier du village de Sainte-Anne sera occupé par M. Guy Lévesque.

Qui ne connait ce petit homme? Il était un des conseillers du village. Il a remis sa démission comme conseiller, et entrera en fonction comme secrétaire-trésorier le premier janvier 1979.

Donc un conseiller devra être élu avant le 15 février. Espérons que nous pourrons continuer à avoir des représentants bilingues.

Des commentaires positifs

Plusieurs paroissiens de Sainte-Anne m'ont fait des commentaires au sujet du nouveau format et de la nouvelle présentation adoptés par La Liberté. Je crois qu'il serait de mise de féliciter le journal pour ces changements qui, d'après les gens qui m'en ont parlé, sont positifs et très intéressants.

Des remerciements

Les membres de la famille Fernand Dufresne aimeraient remercier tous ceux et celles qui par leurs dons, paroles, souhaits leur ont montré de la sympathie à l'occasion de leur deuil.

SAINT-ADOLPHE
Le développement communautaire se rode en régions

par Bernard Bocquel

Le développement communautaire constitue un des programmes de la Société franco-manitobaine. A cet effet, la Société a embauché une coordonnatrice en développement communautaire en la personne de Mlle Pauline Hince. Le but du programme tourne autour d'une idée relativement simple. La Sfm engage dans des villages des personnes à temps partiel, chargées d'apporter une aide organisationnelle. Ou si l'on préfère, de coordonner les organisations francophones afin que les énergies ne soient pas gaspillées.

Pour l'instant, seuls les villages de Saint-Adolphe et de La Broquerie disposent d'une coordonnatrice. Encore que Mlle Hince essaie de mettre sur pied le même service dans les villages de Sainte-Rose-du-Lac et d'Otterburne.

A Saint-Adolphe, il y a juste un an que la coordonnatrice de l'endroit, Mme Noëlla Saint-Hilaire, assure la coordination entre les différentes activités du comité communautaire qui comprend les Chevaliers de Colomb, la section paroissiale de la Ligue des femmes catholiques, l'école, le comité culturel, le comité de parents, le comité des parents des scouts et des guides. Au comité communautaire siège aussi le curé du village.

De part son travail, Mme Saint-Hilaire organise donc la réunion mensuelle du comité communautaire. De plus, elle assure le secrétariat du bulletin mensuel que publie les Chevaliers de Colomb, et tient à jour un calendrier d'activités des organisations francophones, de telle sorte que la Ligue des femmes catholiques n'organise pas, par exemple, une partie de cartes en même temps qu'un autre organisme tiendrait une fête.

Pendant les fameux "jours de plaisir" au mois d'août prochain, Mme Sainte-Hilare espère bien pourvoir obtenir la participation de chanteurs francophones, car "d'habitude, la musique est toujours anglaise".



Mme Noëlla Saint-Hilaire

Jour du bazar à Saint-Adolphe



C'était jour de "bazar", dimanche dernier à l'école de Saint-Adolphe. Plusieurs centaines de personnes de tout âge en ont profité pour passer d'agréables moments. Notons que les bénéfices du bazar et du bingo seront versés au fonds de reconstruction de l'église, qui s'élève actuellement, selon l'abbé Alfred Choiselat, curé de Saint-Adolphe, à quelque $18,000.

Les profits du bazar de l'an passé, soit $6,000 étaient aussi revenus au fonds de reconstruction de l'église. Un fonds qui ne devrait pas servir dans les prochaines années, puisque l'église se trouve en bon état. Mais la paroisse s'aggrandit de plus en plus, surtout au cours des dernières années. Aujourd'hui, environ 300 familles habitent le village, alors qu'il n'y en avait que 125 voilà une douzaine d'années.

Élections à Agassiz: Diane Dubé est élue

La division scolaire Agassiz a de nouveau un représentant francophone. En effet, Mme Diane Dubé, du Comité de parents de Saint-Georges, vient d'être élue -par 290 voix contre 172 à sa rivale anglophone- commissaire du district qui comprend Saint-Georges, Powerview, Stead et Great Falls.

Cette récente élection avait été rendue nécessaire après la démission, le 3 octobre, du commissaire anglophone, M. Thibedeau. Mme Dubé a déclaré vouloir "travailler pour le succès du programme français dans la division, et pour sensibiliser plus les parents".

La commission scolaire de la division Agassiz est composée de 10 commissaires d'école.

Les jeunes canadiens en stage à Hawkesbury

Du 10 au 17 décembre 1978, aura lieu le stage de formation de la Fédération des jeunes canadiens français à Hawkesbury, en Ontario. Les coordonnateurs et animateurs des neuf associations provinciales regroupant les jeunes francophones hors Québec participeront à ce stage, dans le but d'acquérir des connaissances sur les forces francophones qui se jouent dans le moment.

Le stage servira aussi à réviser l'orientation des projets de la Fédération et de ses associations provinciales.

Les thèmes discutés seront le rapatriement et les changements à la constitution canadienne, le Parti acadien, la souveraineté-association, l'exogamie, et les priorités de la FfhQ. Deux animateurs du département d'éducation communautaire du collège Algonquin travailleront avec les stagiaires sur l'analyse des activités.

Du 15 au 17 décembre, le comité exécutif de la Fjcf se joindra aux coordonnateurs et animateurs afin de discuter de la restructuration de la Fjcf. Le comité exécutif de la Fjcf est formé de Richard Chartier (Manitoba) président, Linda Doucette (Ile-du-Prince-Edouard) vice-présidente, Françoise Clavette (Nouveau-Brunswick) et Marc Marcotte (Saskatchewan).

Pic et Nic à Saint-Adolphe



Le restaurant "Pic et Nic", mis sur pied par le club d'investissement "Les Déterminés Inc.", vient d'ouvrir récemment ses portes, sur la rue principale, presqu'en face de l'église, à Saint-Adolphe. Bien entendu, même si on vous demande "May I have your order?", il y a moyen de se faire servir en français.

Concours de la Reine

Festival du Voyageur

1979

Le festival du Voyageur est de *nouveau à la recherche de candidates* pour son concours annuel de la Reine.

Les conditions sont les suivantes:

1. Agée de 18 ans ou plus;
2. Bilingue (française/anglais);
3. Résidente du Manitoba depuis au moins 5 ans;
4. Célibataire;
5. La personne élue devra s'acquitter des obligations liées au titre de reine du festival durant l'année complète;
6. Date limite d'inscription au concours: le vendredi 12 janvier 1979.

Si vous êtes intéressée à participer à une expérience unique et à partager les nombreux prix offerts, veuillez communiquer avec Jocelyne Davison, coordonnatrice du couronnement de la Reine, Bureau du festival, 219, boul. Provencher, Saint-Boniface.

Les commerçants intéressés à participer au concours comme commanditaires sont aussi priés de communiquer avec Jocelyne au 247-7692.

FESTIVAL DU VOYAGEUR
du 11 au 18 février 1979

Heure de tombée vendredi 15 h.

Heure de tombée vendredi 15 h.

LA VÉRITÉ

L'insensé dédaigne l'instruction de son père,
Mais celui qui a égard à la réprimande agit avec prudence.
(Prov. 15, v. 5)

Un rappel...

C'est ma fête le dimanche 10 décembre. Venez célébrer avec Moi de 14 h à 16 h au nouveau

159, rue Marion
La caisse populaire
du Précieux-Sang

VIA Rail Canada
PRIX VOYAGE CANADA

N118745	N124868	N132650	N143036	N164910	N172004	N205785
N224525	N227330	N238179	N253294	N254703	N257708	N267410
N269694	N272763	N276810	N279701	N283589	N296971	N300804
N322534	N322701	N348251	N354878	N360505	N383200	N387848
N416435	N448516	N454258	N460757	N467286	N478997	N496504
N498013	N501480	N513189	N519095	N527945	N530527	N531694
N572879	N581957	N586747	N589432	N606684	N625178	N626392
N628716	N633572	N638925	P105964	P124230	P149801	P154108
P179740	P184159	P194862	P210367	P212113	P221842	P222161
P248062	P258901	P267248	P269867	P276956	P287682	P308314
P319636	P335125	P347375	P350458	P354298	P355951	P390043
P421973	P429791	P462390	P480624	P488104	P524588	P529067
P543282	P555543	P563869	P598968	P599064	P638015	Q100124
Q101356	Q102507	Q111084	Q127052	Q137338	Q178247	Q191116
Q216196	Q221383	Q226064	Q243679	Q263348	Q270210	Q296591
Q318300	Q337628	Q371304	Q383954	Q385611	Q396229	Q429879
Q438052	Q454131	Q471841	Q525709	Q531620	Q538176	Q545797
Q555171	Q560243	Q570278	Q576023	Q576480	Q608715	Q617250
Q637228	R119971	R124272	R124279	R149442	R155650	R156823
R175861	R185693	R209738	R214735	R232794	R235690	R247917
R261511	R302157	R303936	R309938	R329300	R332744	R339605
R348319	R390095	R397264	R402553	R404723	R492542	R510168
R517923	R544669	R601832	R607174	R640794	S123482	S139343
S164576	S174406	S181613	S202987	S205494	S208492	S209781
S211678	S246387	S262818	S322504	S334806	S336180	S356201
S363344	S391192	S401432	S402843	S406945	S409601	S419195
S430086	S432663	S444997	S449613	S465019	S469745	S477748
S489552	S491054	S506802	S511184	S519427	S523000	S532656
S538663	S563213	S574118	S584137	S611371	S625350	S625554
S642288	T105161	T119349	T134135	T147036	T149914	T158527
T160507	T164498	T190524	T217334	T243281	T248700	T258997
T284438	T287017	T289982	T296282	T317699	T320982	T329724
T334535	T339684	T348671	T353028	T369590	T372223	T374246
T403418	T406936	T424603	T441730	T446815	T447710	T457622
T458036	T464919	T477970	T479398	T491555	T505748	T507681
T523699	T531355	T539954	T564988	T573756	T587764	T588432
T589174	T593890	T601566	T612413	T627499	U120604	U173890
U184596	U197830	U198143	U214641	U248326	U263480	U270978
U273366	U281192	U290693	U291351	U313081	U331022	U335241
U336585	U337884	U382395	U385267	U386104	U387798	U406111
U413816	U459879	U464336	U483839	U486898	U497706	U504472
U517644	U548774	U564640	U583702	U588192	U595724	V110427
V115767	V154951	V172703	V182034	V190299	V190601	V203313
V206402	V222354	V235906	V252188	V275081	V275083	V291976
V306171	V310451	V323895	V341342	V344860	V382871	V407228
V427189	V431414	V470330	V471882	V485286	V520391	V528932
V536019	V548928	V552542	V555343	V555348	V561696	V584800
V593132	V595460	W126872	W145050	W157220	W174108	W174671
W214293	W248455	W251300	W259479	W266104	W341871	W370592
W373673	W399000	W448668	W464583	W508381	W513404	W532899
W536222	W560739	W562432	W568772	W580589	W582205	W583714
W591552	W625933	W625948	W639253	X125337	X126802	X133780
X136829	X153060	X156879	X159450	X171907	X207106	X219070
X245033	X258620	X322480	X325122	X328328	X340496	X434948
X437169	X457502	X458029	X483480	X503915	X507038	X507079
X526090	X537675	X551018	X559807	X565222	X569593	X569690
X595601	X597795	X609269	X629177	X635009	X640061	Y101858
Y108075	Y112576	Y122263	Y145560	Y151713	Y173063	Y179098
Y184703	Y191139	Y201669	Y206235	Y210677	Y223516	Y249610
Y250829	Y250882	Y262666	Y278268	Y282219	Y306782	Y309393
Y316798	Y337179	Y342274	Y347693	Y347903	Y350892	Y352085
Y390872	Y393554	Y398482	Y409547	Y449243	Y451962	Y456490
Y458203	Y462736	Y490271	Y518060	Y521683	Y525839	Y530002
Y536178	Y551020	Y553268	Y583772	Y589247	Y595866	Y600189
Y616807	Y626252	Y639454	Z103181	Z120999	Z121915	Z129269
Z132381	Z137627	Z153046	Z158028	Z193323	Z242362	Z256342
Z275109	Z276720	Z280711	Z287023	Z289341	Z290010	Z291675
Z295225	Z299656	Z320802	Z379084	Z379716	Z389654	Z392876
Z417946	Z422353	Z441445	Z446823	Z469128	Z481851	Z484902
Z491369	Z498262	Z499807	Z504239	Z510786	Z519390	Z524528
Z530273	Z550255	Z585949	Z586583	Z594153	Z596164	Z596765
Z611411	Z628200	Z634685				

La lettre de série et le numéro complet de votre billet doivent être absolument identiques à l'un de ces numéros gagnants.

500 prix VIA Rail Canada**

500 prix d'un voyage VIA Rail Canada et jusqu'à 7 nuits (hébergement seulement) pour deux personnes dans les hôtels du Canadien National participants.

Hôtel Newfoundland, St-Jean; Hôtel Nova Scotia, Halifax; Hôtel Beauséjour, Moncton; Hôtel Reine Elizabeth, Montréal; Château Laurier, Ottawa; Hôtel Fort Garry, Winnipeg; Hôtel MacDonald, Edmonton; Hôtel Vancouver, Vancouver.

**Un prix Voyage Canada sera attribué pour chacun des billets gagnants dont les numéros figurent sur la liste ci-haut. Si le numéro de votre billet Voyage Canada correspond à l'un de ces numéros gagnants, suivez les instructions paraissant à l'endos de la portion Voyage Canada de votre billet.



Voici tous les numéros gagnants des tirages du sachet bleu turquoise!

TIRAGE PRINCIPAL

1er décembre 1978.

12 PRIX DE $1000000* À GAGNER

1098751......$1 MILLION
-098751......$10,000
--98751......$1,000
---8751......$200
----751......$50

7611957......$1 MILLION
-611957......$10,000
--11957......$1,000
---1957......$200
----957......$50

1088920......$1 MILLION
-088920......$10,000
--88920......$1,000
---8920......$200
----920......$50

4452946......$1 MILLION
-452946......$10,000
--52946......$1,000
---2946......$200
----946......$50

5154097......$1 MILLION
-154097......$10,000
--54097......$1,000
---4097......$200
----097......$50

6635252......$1 MILLION
-635252......$10,000
--35252......$1,000
---5252......$200
----252......$50

7046764......$1 MILLION
-046764......$10,000
--46764......$1,000
---6764......$200
----764......$50

4930142......$1 MILLION
-930142......$10,000
--30142......$1,000
---0142......$200
----142......$50

7521954......$1 MILLION
-521954......$10,000
--21954......$1,000
---1954......$200
----954......$50

1923639......$1 MILLION
-923639......$10,000
--23639......$1,000
---3639......$200
----639......$50

3680788......$1 MILLION
-680788......$10,000
--80788......$1,000
---0788......$200
----788......$50

2007212......$1 MILLION
-007212......$10,000
--07212......$1,000
---7212......$200
----212......$50

8 PRIX DE $100 000* À GAGNER

4062670	3025039	4343256	3708985
2847414	4057369	3154201	2461763

*Un seul prix par numéro complet.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.
SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT DE $50:
à compter du mercredi 6 décembre, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières. Remplissez le talon à l'endos de la portion correspondante de votre billet et présentez le billet complet pour paiement.
OU,
si vous ne pouvez profiter de ce service, suivez les instructions stipulées au verso de votre billet gagnant.
Une liste complète des numéros gagnants du 10e tirage de Loto Canada sera disponible chez votre détaillant.

NUMÉROS GAGNANTS DES TIRAGES HEBDOMADAIRES
6 prix de $100 000***

13 octobre	20 octobre	27 octobre
B633300	A213608	K362804
10 novembre	**17 novembre**	**24 novembre**
M574399	J237109	H141169

NUMÉROS GAGNANTS DU TIRAGE SPÉCIAL DE L'HALLOWEEN
3 prix de $100 000***

H390189 K159351 J444663

***Numéros décomposables comme suit:

$100 000	Lettre de série exacte numéro complet
$1 000	Lettre de série exacte 5 derniers chiffres dans l'ordre
$200	Lettre de série exacte 4 derniers chiffres dans l'ordre
$100	Lettre de série exacte 3 derniers chiffres dans l'ordre
$20	Lettre de série exacte 2 derniers chiffres dans l'ordre

NUMÉRO GAGNANT DU MILLION EN LINGOTS D'OR

C476436

Un seul prix par numéro complet non décomposable.

AIR CANADA
PRIX VOYAGE CANADA

N118038	N120589	N132624	N149405	N156578	N157396	N175165
N179097	N195872	N198802	N205557	N219553	N244974	N250900
N275290	N286827	N295402	N297099	N301588	N318712	N324242
N328193	N343461	N362755	N388974	N435764	N452141	N461480
N477360	N487003	N504733	N505140	N505526	N545137	N546009
N552046	N559217	N569529	N591543	N596711	N613088	N629743
N630470	P111322	P135967	P162277	P181907	P185640	P200596
P201542	P226899	P248327	P266942	P289062	P291039	P318588
P318679	P326125	P330602	P337954	P347859	P354301	P356022
P387518	P395312	P409125	P411928	P417169	P426755	P437029
P445528	P452347	P468228	P490349	P512680	P525747	P525854
P535992	P547790	P559478	P571384	P572786	P582779	P595022
P603958	P613511	P615022	P618486	P638169	Q102702	Q108375
Q112391	Q145946	Q151295	Q161599	Q165498	Q168191	Q202850
Q204923	Q236456	Q253844	Q269492	Q273490	Q313048	Q326409
Q336653	Q338392	Q352326	Q355186	Q356011	Q365633	Q382997
Q397541	Q403260	Q454007	Q467553	Q475239	Q486786	Q504726
Q533598	Q555932	Q558737	Q580797	Q587107	Q593828	Q597983
Q605648	Q624447	Q627324	Q635738	R100787	R115256	R118459
R129938	R133499	R146954	R157190	R169481	R171472	R180168
R181898	R186898	R204759	R209064	R214259	R217016	R235169
R238928	R245475	R258668	R263360	R265247	R272967	R308028
R334943	R361693	R362487	R402396	R407204	R431653	R438964
R449810	R456402	R460322	R464927	R475861	R476798	R485464
R493656	R504508	R506618	R521958	R525958	R533656	R545716
R549999	R600360	R606815	R609188	R612597	R622257	R629220
R632132	R632987	S128401	S134245	S134619	S148113	S150781
S174973	S180316	S224178	S239625	S262220	S264457	S274875
S279721	S284482	S343068	S345863	S349646	S350140	S375126
S383207	S387180	S391878	S461415	S480786	S484882	S484909
S488437	S513485	S514349	S518881	S529090	S559941	S592708
S618361	S623822	S631483	T101314	T138621	T149797	T152096
T188906	T215136	T226043	T247161	T250231	T278217	T292542
T321632	T351694	T383445	T388625	T389779	T406081	T417155
T462087	T475048	T481415	T485395	T485657	T523018	T548188
T571267	T577761	T581338	T583589	T597994	T620538	T626147
U129184	U145375	U153295	U170172	U186487	U194578	U207060
U211099	U216763	U219086	U269217	U285248	U293869	U299476
U313900	U334179	U335977	U338162	U339430	U360622	U366986
U381476	U415316	U415552	U420386	U429614	U435018	U441544
U457991	U459837	U460147	U483207	U525263	U539439	U565686
U566013	U567283	U619694	U621439	V101540	V109074	V110194
V134478	V171896	V172122	V176076	V206178	V213850	V229286
V239129	V258118	V266766	V267612	V313617	V314201	V315276
V328726	V363578	V375193	V390679	V402740	V404104	V431762
V436021	V468249	V477810	V509502	V515224	V524629	V546504
V547295	V549817	V555107	V559640	V566359	V590040	V604073
V641019	W114272	W117465	W117909	W128618	W137397	W144710
W150024	W159776	W186751	W194120	W198264	W199983	W226211
W260021	W262952	W264898	W269967	W276512	W276694	W278045
W289514	W313693	W321296	W330349	W346858	W398786	W433289
W454781	W473773	W475197	W491210	W498356	W498533	W506159
W531627	W533693	W540009	W541753	W550183	W555640	W568129
W572157	W583661	W586982	W622474	W634137	X113902	X114625
X115145	X149718	X177364	X274593	X299766	X309977	X310013
X319292	X325255	X326794	X338610	X372314	X420066	X446442
X451536	X500719	X541511	X595694	X607258	X616717	X621230
X621241	X628736	X638329	Y121870	Y123740	Y135263	Y141757
Y159120	Y177202	Y177571	Y183178	Y198870	Y206502	Y224248
Y228598	Y235071	Y241999	Y247448	Y265475	Y271003	Y281789
Y293359	Y300701	Y306061	Y307646	Y316880	Y319264	Y335202
Y380028	Y381764	Y386308	Y389961	Y391067	Y393622	Y396724
Y407125	Y424901	Y431480	Y432797	Y438427	Y439827	Y457029
Y498701	Y502521	Y518819	Y526899	Y535513	Y550076	Y552108
Y555762	Y559725	Y573321	Y584467	Y592359	Y612501	Y632834
Y642249	Z106840	Z108149	Z109357	Z117871	Z117928	Z125867
Z157792	Z160587	Z171930	Z177912	Z231626	Z233002	Z296373
Z307742	Z313815	Z316637	Z328524	Z338175	Z347013	Z371579
Z398470	Z410778	Z415127	Z460753	Z470913	Z475651	Z476097
Z479404	Z527550	Z527755	Z536948	Z538494	Z539395	Z542732
Z545646	Z547380	Z562930	Z572455	Z577565	Z580216	Z590492
Z598089	Z612859	Z626838				

La lettre de série et le numéro complet de votre billet doivent être absolument identiques à l'un de ces numéros gagnants.

500 prix Air Canada**

500 prix d'un voyage par Air Canada et jusqu'à 7 nuits (hébergement seulement) pour deux personnes dans les hôtels du Canadien National participants.

Hôtel Newfoundland, St-Jean; Hôtel Nova Scotia, Halifax; Hôtel Beauséjour, Moncton; Hôtel Reine Elizabeth, Montréal; Château Laurier, Ottawa; Hôtel Fort Garry, Winnipeg; Hôtel MacDonald, Edmonton; Hôtel Vancouver, Vancouver.

**Un prix Voyage Canada sera attribué pour chacun des billets gagnants dont les numéros figurent sur la liste ci-haut. Si le numéro de votre billet Voyage Canada correspond à l'un de ces numéros gagnants, suivez les instructions paraissant à l'endos de la portion Voyage Canada de votre billet.

Loto Canada
La loterie nationale

LE BULLETIN DES EFM



Jeannette Bourgouin

ENFIN DES RESSOURCES!

On en parle depuis au moins un an et il semble bien qu'il soit en train de voir le jour, ses premiers pas soigneusement protégés, pour ne pas dire dissimulés, par les grands murs du collège de Saint-Boniface.

"IL" c'est le Centre de ressources pédagogiques que les éducateurs franco-manitobains appellent de leurs voeux.

Et comme avec IL il y a toujours ELLE, ELLE c'est Jeannette Bourgouin, la directrice du Centre.

Jeannette, qui revient d'un voyage d'information au Québec et en Ontario a bien voulu nous recevoir, installée entre deux salles du collège car elle n'a pas encore, curieusement, de bureau. Elle nous a expliqué comment elle concevait le Centre de ressources.

NOM DU CENTRE

Son nom officiel est le **Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba**; ce qui, en soit, indique déjà ses raisons d'être et ses fonctions.

RAISONS D'ÊTRE

Les raisons qui ont poussé à mettre ce Centre sur pied sont bien connues des éducateurs:

- C'est, avant tout, le manque de matériel pédagogique, *en français*, adapté au Manitoba:
  - pour les écoles françaises, il faut aller chercher au Québec, en Ontario ou en France avec tous les problèmes que l'on sait;
  - pour les écoles d'immersion c'est encore pire car il n'y a pas grand'chose sur le marché.

Il en résulte donc un grand besoin de produire ici et maintenant.

- Ce sont aussi les conditions de production qui laissent actuellement à désirer car il est vrai que beaucoup de choses se font ici et là mais dans des conditions difficiles.
- Ce sont enfin les difficultés de diffusion; le travail produit par les écoles ou les divers comités n'est pas assez connu, pas plus que ce qui est disponible sur le marché.

Il existe donc un grand besoin de **centraliser** le matériel pour mieux le **diffuser**: c'est un processus logique et non une contradiction.

FONCTIONS DU CENTRE

De ces besoins découlent directement les différentes fonctions du Centre.

1- Une fonction de **production** qui doit s'établir à deux niveaux:
- production par le Centre même
- production "commanditée" par le Centre.

Il faudra bien sûr d'abord inventorier les réalisations déjà existantes et les besoins.

2- Une fonction de **diffusion** qui se fera en grande partie par l'intermédiaire de l'actuelle bibliothèque du ministère, annexée au Centre. Les modalités de diffusion différeront d'un projet à l'autre, par exemple si le projet est produit par le Centre, commandité ou déjà existant. Il faudra aussi faire une distinction dans le processus de diffusion entre les divisions scolaires qui parrainent le Centre et celles qui ont refusé.

3- Une fonction de **coordination** et de **collaboration** au niveau de la production. Le Centre pourra aider matériellement et peut-être humainement dans la mise en marche et l'établissement de certains projets, et aider à assurer les liens entre les divers projets.

4- Une fonction de **formation**: c'est une fonction très importante du nouveau Centre, correspondant à son rôle d'animateur; il s'agira de former les professeurs pour qu'ils deviennent eux-mêmes des producteurs et quand on dit "professeurs" il s'agit bien évidemment également des "futurs professeurs", des étudiants de l'Institut pédagogique.

LES PRODUITS ENVISAGÉS

Précisons d'abord que le Centre ne sera pas un centre de **reproduction**, il ne s'agit pas d'en faire une imprimerie non plus. C'est un Centre de **production** et non de **reproduction**; si on a besoin de faire reproduire une acétate ou photocopier un texte, il faudra s'adresser ailleurs.

Dans la production, on peut envisager trois paliers:

- **Production par le Centre:** pour la première année, il faudra s'en tenir à une production légère; petits diaporamas, dossier facilement utilisables et transportables, diapositives. Pas de 16 mm ni de coûteuses et peu utilisables bandes-video.
- **Production dans le milieu:** c'est là que le Centre devra faire le plus d'effort. L'idéal ce serait d'avoir une petite équipe qui puisse aller dans le milieu pour supporter la production locale: pour la première année, il faudra maintenir le Centre le plus "ouvert" possible. Faire connaître la **production déjà existante**: par un système d'évaluation et un répertoire. C'est un gros travail mais il faut l'entreprendre tout de suite.

RAPPORT AVEC LES ORGANISMES EN ÉDUCATION

Il est certain qu'il faudra établir une sorte de rapports "trinitaires" avec le Bef et les Efm, tous les trois s'appuyant sur les professeurs et le milieu. Le Centre peut là aussi jouer un rôle de coordinateur.

Le Bef fonctionne surtout au niveau de la programmation, mais le Centre peut collaborer dans l'élaboration de matériel de soutien à cette programmation. Mais il faut que ce soit clair dès maintenant: le Centre de ressources n'est pas le **réalisateur** de ce qui est conçu **ailleurs** au Bef ou aux Efm. Ce qui bien sûr n'empêche ni la collaboration ni la coordination des efforts.

ET LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE?

La bibliothèque du ministère ne disparait pas ni son personnel non plus; bien au contraire, elle aura un rôle très important à jouer dans la diffusion. Cette association de la bibliothèque et du Centre est avantageuse pour les deux, notamment pour le partage de certaines fonctions. C'est aussi rentable car la bibliothèque fonctionne actuellement avec des budgets extrêmement limités.

LE PERSONNEL

Il ne s'agit pas d'engager tout de suite une trop grosse équipe qu'il faudrait réduire dans un an. Ce qu'il faut c'est une petite équipe mobile.

Il faudrait bien sûr des spécialistes en technologie éducationnelle mais où les trouver? A bien y réfléchir, plutôt que des spécialistes en audio-visuel qui aient l'expérience de l'enseignement, ce qu'il faut trouver ce sont des professeurs, des spécialistes de l'enseignement qui aient une formation audio-visuelle. Evidemment il y aura des difficultés d'embauche: c'est un très mauvais moment de l'année.

De toute manière, ce qu'il faut ce sont **moins des spécialistes que des gens qui ont le feu sacré!** C'est beaucoup plus important.

AIDE EXTÉRIEURE

Les possibilités d'aide de l'extérieur, du Québec et de l'Ontario, sont très encourageantes. Le président du Centre a fait une demande par l'intermédiaire du Bef auprès des ministères des Affaires intergouvernementales du Québec et la réponse semble très positive; il s'agit maintenant de proposer un projet formel. Les ressources humaines ainsi obtenues pourraient être utilisées au niveau de la formation des professeurs, des recyclages et bien sûr comme "conseil" pour le Centre.

Tous les contacts établis avec les autres provinces semblent très prometteurs.

RESPONSABILITÉS

Le Centre de ressources éducatives est évidemment responsable devant les 11 commissions scolaires qui ont parrainé sa mise en route et qui soutiennent son fonctionnement. Précisons que ce chiffre de 11 peut être élargi si une autre commission scolaire où il s'enseigne en français (en école française ou en immersion) décidait de se joindre aux 11 commissions précédentes.

Evidemment il ne faut pas s'attendre à des merveilles dans les six mois à venir, il s'agit de mettre tout cela en place avant de s'engager dans une production lourde. Mais les débuts sont prometteurs et si l'on peut obtenir les locaux en temps voulu, il pourra être fait du bon travail rapidement.

Ce qui frappe lorsque l'on parle avec Jeannette Bourgouin, c'est le désir qu'elle ne cache pas de faire de ce Centre quelque chose de maniable, à la disposition des éducateurs, d'efficace surtout et non pas un monstrueux "éléphant blanc" beau à voir et à décrire mais peu utilisable. Cette attitude pourrait peut-être servir d'exemple à d'autres.

Le Conseil jeunesse provincial, par un projet spécial de formation et d'éveil des jeunes francophones à leur milieu, a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page. L'équipe prépare des articles en espérant intéresser le plus de jeunes possible au travail qui les attend pour assurer le rayonnement du fait français au Manitoba.

La Liberté met gracieusement cette page à la disposition des jeunes Franco-Manitobains. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et les responsables du projet.

Denis Connelly veut trouver refuge au Québec

par Gilles Dumaine

Presque tous les artistes franco-manitobains qui veulent travailler professionnellement, et surtout les musiciens, habitent maintenant au Québec. Pourquoi?



Denis Connelly: des réservations pour Montréal?

"Si tu veux être bien dans ta peau, il faut faire ce que tu aimes. Et si tu ne peux pas le faire là où tu es, il faut déménager là où tu peux le faire." Voilà la raison plutôt philosophique pour laquelle Denis Connelly, un ancien directeur artistique du 100-NONS, a déménagé à Montréal l'année dernière.

Selon lui, ce qui nuit au développement professionnel des artistes francophones au Manitoba, c'est le manque de débouchés.

"C'est beaucoup plus facile de trouver du travail au Québec", explique-t-il. "On a essayé, Louis Dubé et moi, de faire notre vie à travers la chanson ici, et c'était très, très difficile. Nous avions besoin de travailler à quelque chose d'autre. Louis travaillait à Cksb, moi j'enseignais le soir. Nous n'avions pas assez de contrats pour vivre... C'était l'assimilation qui battait son plein, pas de débouchés. Il existe des personnes qui aiment écouter des chansons françaises, mais pas en assez grand nombre".

"Au Québec, par contre", ajoute-t-il, "pas de problèmes pour jouer professionnellement."

"Il faut te battre pour décrocher des contrats. Quelques-uns réussissent mieux que d'autres, mais au moins tout le monde a du pain sur la table."

"Les nuits sont longues à Winnipeg.."

Denis Connelly admet que ce ne sont pas seulement des raisons économiques qui l'attirent au Québec. Il y a aussi l'attraction d'une métropole comme Montréal, qui offre un nombre infini, du moins pour quelqu'un des froides et lointaines Prairies, de spectacles, de théâtres, de clubs, et de cabarets.

"J'aime vivre au Manitoba," affirme-t-il. "J'ai des amis qui me sont très chers par ici. Mais je préfère le mode de vie au Québec... La joie de vivre qu'on retrouve dans une culture aussi vivante que celle-là... T'as pas le temps de t'ennuyer à Montréal et, comme le dit la chanson, les nuits sont longues à Winnipeg. Ou du moins les veillées."

"Sûrement je vais y retourner," déclare-t-il. "Je ne sais pas si ça sera pour jouer de la musique ou non, mais sûrement que je vais retourner au Québec."

Une revue des disques

Cette chronique paraîtra une fois par mois afin de vous présenter des disques canadiens français récemment disponibles ici, au manitoba.

par Lise Dupuis

STARMANIA: Le premier disque français du genre "opéra-rock", a été introduit au Québec. Ce microsillon est le résultat d'une collaboration entre Luc Plamondon, du Québec, et Michel Berger, de France qui fait de "Starmania" une oeuvre pleine de promesses.

Ce disque s'avère un énorme succès pour Fabienne Thibeault qui profite beaucoup de cette expérience musicale, puisqu'elle est à la 3e place au palmarès européen! Elle fera d'ailleurs prochainement un troisième séjour à Paris en l'espace de deux mois.

ÉCLIPSE: Ce disque est dédié à la mémoire d'André Paiement (Dédé), un ancien membre du groupe "Cano" qui est mort en janvier 1978.

"Cano" est un jeune groupe de musiciens de langue française, originaires de Sudbury, en Ontario, qui après le succès "Au nord de notre vie", lance un autre microsillon intitulé "Éclipse".

Tous les membres de la Coopération des artistes du Nord-Ontario ont pris une part importante dans la composition des pièces qui affirment encore plus l'identité distincte du "son" Cano.

AIMER D'AMOUR: Un quatrième microsillon mis sur le marché par le groupe "Boule Noire".

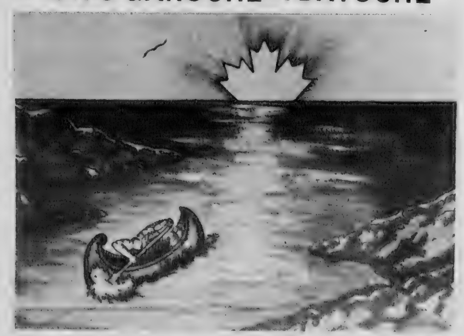
George Thurston, leader du groupe est devenu célèbre lors de son premier microsillon "Boule Noire" sorti en février 1976. C'est depuis ce temps qu'il se sert du nom "Boule Noire" pour son groupe, son premier disque, et son show.

TAXI POUR UNE NUIT BLANCHE: Un nouvel album sorti par le groupe "Toulouse". Trois jeunes femmes qui chantent ensemble depuis longtemps, mais qui font leur propre "affaire" depuis déjà plus d'un an.

MINUIT: Ce premier album de "Minuit" a été produit par Peter Aves et la section rythmique "Muscle Shoals". On y a mis sept mois de travail. Toutes les chansons ont été écrites et jouées par Philippe Vyvial et Dwight Druick.

DEUX CENTS NUITS À L'HEURE: Un recueil parfait de musique "pop" de Fiori-Séguin. Une collaboration de Serge Fiori, d'Harmonium et de Richard Séguin qui a produit un "classique instantané" de la chanson québécoise.

"ON S'GAROCHE À BATOCHE"



Festival historique de l'Ouest

Une invitation est cordialement lancée à tous les artistes, auteurs, compositeurs ou interprètes à venir participer à un festival historique de l'Ouest.

"On s'garoche à Batoche" est une idée originale du comité de "L'Ouest en action", qui a pour but principal de transmettre aux participants des connaissances historiques et de la fierté face à leur héritage.

Plusieurs spectacles seront présentés, mettant en vedette des artistes francophones de l'Ouest canadien, notamment du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie britannique. Il y aura également quelques artistes invités de l'Est.

Les spectacles visent à la conscientisation des participants; alors les artistes et le message qu'ils transmettront seront d'une importance capitale. Le festival aura lieu du 29 juin au 1er juillet 1979, à Batoche, en Saskatchewan.

Si vous êtes intéressé à participer aux spectacles du festival, veuillez communiquer avec nous avant le 15 janvier 1979.

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquer avec Michelle Smith, coordonnatrice, Conseil jeunesse provincial, au téléphone: (204) 247-8947.

Garnissez votre table de Noël

Il y a deux choses qui garantissent le succès de votre dîner de Noël: une belle dinde farcie, et une table bien garnie.

Le plaisir de manger vient en grande partie des yeux, et les décorations de fête, telles ces fleurs en biscuits, rehausseront tout repas ou buffet.

Il n'y a qu'un seul danger. Les fleurs peuvent ne pas subsister jusqu'à la fin du repas. Elles ont l'air si délicieuses que des mains impatientes pourront bien les trouver irrésistibles.

Préparées avec de la pâte à biscuits réfrigérée, ces fleurs peuvent être facilement faites par les enfants. Les stencils pour la décoration sont inclus dans l'emballage.

Matériel nécessaire:

1 paquet de 16 oz de biscuits réfrigérés slice'n bake, n'importe lesquels sauf sablés.

Bâtonnets pour suçons (en vente dans les supermarchés ou les magasins de fournitures)

Votre glaçage préféré à la crème au beurre, et si désirés des colorants alimentaires

Une poche et des douilles de décoration

Bonbons décoratifs et sucres teintés

Un pot en argile de 4 pouces (peint si désiré)

Un morceau carré de mousse de plastique de 3 pouces de côté et 1½ pouce d'épaisseur

Quelques branches d'arbre à feuilles persistantes

1 verge de ruban de 3/4 de pouce de large

Du papier collant ou colle

Instruction:

1) Chauffez le four selon les instructions du paquet.

2) Coupez la pâte bien froide en quatre ou cinq tranches de ¼ pouce, et remettez le reste de la pâte au réfrigérateur. Formez des boules avec les tranches et insérez un bâtonnet au centre de chaque boule.

3) Placez sur une tôle à biscuit non beurrée à environ 2 pouces de distance et faites cuire jusqu'à ce que les biscuits commencent à prendre couleur sur les bords. Les biscuits s'étaleront sur la tôle. Vous pouvez utiliser des tôles ordinaires ou en téflon. Rappelez-vous que les buiscuits prennent plus vite couleur sur une tôle foncée. Pour une meilleure distribution de la chaleur et une coloration bien uniforme, utilisez des tôles sans rebords, ou retournez la tôle et placez les biscuits sur le fond. Surveillez bien les biscuits, étant donné que les températures des fours varient. Ne prolongez pas la cuisson. Les biscuits continueront à dorer en refroidissant.

4) Laissez les biscuits trois ou quatre minutes sur la tôle avant de les placer sur une grille pour les laisser refroidir, afin d'assurer une bonne circulation pour empêcher la base des biscuits de "transpirer".

5) Lorsque les biscuits sont complètement froids, badigeonnez-les de sucres teintés ou glacez-les d'abord et utilisez les stencils inclus dans l'emballage pour leur donner la forme de cloches, d'étoiles ou d'arbres. Il suffit de laisser prendre légèrement le glaçage, de poser le stencil sur le biscuit dans le sucre teinté.

Pour obtenir de plus jolis biscuits, vous pouvez les glacer avec un glaçage coloré à l'aide d'une poche et des douilles de décoration numéros 15 et 16 et en finir la décoration avec des bonbons.

6) Lorsque le glaçage est complètement sec, mettez la mousse de plastique dans le pot à fleurs. Insérez-y de petits morceaux de branches à feuilles persistantes et disposez les biscuits décorés en les plantant dans la mousse.

7) Avec le ruban, faites un noeud dont vous décorerez le pot, en le fixant avec du papier collant ou de la colle.



nécrologie

M. Ovide LAPLANTE

Le mercredi 15 novembre 1978 est décédé à l'hôpital Taché, à l'âge de 64 ans, M. Ovide Laplante, anciennement du 216, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil cinq frères, René et Alphonse de Saint-Boniface, Léo et Théodore de Winnipeg, et Daniel de Anaheim en Californie; quatre soeurs, Célima (Mme F. Cheramy) d'Edmonton, Alberta, Marie-Blaise (Mme R. Lemay) de Coquitlam, Cb, Florence (Mme H. Westenbroek) de Maple Ridge, Cb, et Yvonne (Mme C. Panson) de Winnipeg.

Les prières, suivies de la messe des funérailles, ont eu lieu en la cathédrale de Saint-Boniface le vendredi à 10 heures du matin. M. l'abbé Léo Couture officiait assisté du RP Antoine Lacelles, omi.

Les porteurs étaient MM. Laurie Thibert, Denis Laplante, Edouard Laplante, Ric Juzda et Don Black, tous neveux du défunt, et Marcel Lafrance.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière Green Acres Memorial Garden. La chapelle funéraire Philip Coutu du 156, rue Marion, Saint-Boniface, était en charge des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Laplante remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur frère, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance aux funérailles ou de toute autre façon durant ces jours d'épreuve. Un merci tout spécial aux employés du Centre hospitalier Taché pour les bons soins prodigués à Ovide. Merci à l'abbé Léo Couture, célébrant, au père Lacelles, omi, et à ceux et celles qui ont participé à la messe, soit par le chant, lecture, musique, etc., ainsi qu'aux porteurs.

Yvonne JOYAL (née LAGACÉ)

Le vendredi 1er décembre 1978, au Centre hospitalier Taché de Saint-Boniface, est décédée à l'âge de 82 ans, madame Yvonne Joyal (née Lagacé) de Sainte-Agathe, Manitoba.

La défunte laisse dans le deuil ses filles Mme Léa Dorge, Mlle Gertrude Joyal, Mme Véronique Stanners, Soeur Irma Joyal, Soeur Estelle Joyal, Mme Marie Fenez, Mme Marguerite Dumesnil; une soeur jumelle, Mme Marie-Rose Henry de Lorette; quatorze petits-enfants; trois arrière-petites-filles. La précédèrent dans la tombe son mari Donat Joyal en 1973, ainsi que deux jeunes enfants Augustin et Rachel.

Les prières ont été récitées à 14 h 30 le lundi 4 décembre, suivies de la messe de la Résurrection à 15 h en l'église de Sainte-Agathe, Manitoba. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse. Le salon funéraire de Saint-Pierre était en charge des funérailles.

M. Armel LABOSSIÈRE

M. Armel Labossière, de Somerset, Manitoba est décédé le 20 novembre 1978 à l'âge de 51 ans. Il s'est éteint sereinement après une longue maladie endurée avec foi et espérance.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Hilda (née Meissner); cinq enfants: Christine (Mme Kamilo Legros) et Lynn (Mme Gilles Roch) de Lorette, Manitoba, Nicole (Mme Denis Rondeau) de Saint-Léon, Manitoba; Josée et Karen toutes les deux à la maison; sa mère, Mme Yvonne Labossière, de Saint-Boniface; deux frères: Raynald, de Saint-Léon et Marius de Vancouver; deux soeurs: Raymonde (Mme Joe De Pape) et Renée-France de Saint-Boniface. Il laisse aussi dans le deuil trois petits-enfants: Matthieu et Philippe Roch et Ryan Legros. Il a été précédé dans la tombe par son père Louis, le 16 octobre 1967.

Les prières, suivies de la messe de la résurrection, ont été célébrées en l'église de Somerset le jeudi 23 novembre. L'abbé René Touchette a présidé la célébration accompagné des abbés Blanchette et Laurencelle, des pères Gérald Labossière, omi, Lucien, ocso et de Dom Marcel Carbotte, ocso.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse. Les porteurs étaient: Romain Labossière, Jean-Claude Labossière, Rémi Meissner et L. De Graeve.

REMERCIEMENTS

La famille Labossière désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par des offrandes de messes, cartes, fleurs, participation aux funérailles ou par un don à la Société du cancer. Un merci tout spécial à l'abbé Touchette, aux concélébrants, aux servants de messe, à la chorale, aux quêteurs, au Dr. Mabon, et aux dames qui ont préparé et servi le goûter après les funérailles.

Armel est retourné à la maison du Père dans une grande paix, laissant derrière lui le souvenir d'un homme d'une grande simplicité, honnêteté et générosité.

Frère Albert Laurin, marianiste, célèbre son jubilé d'or de vie religieuse

Le frère Albert Laurin, marianiste et ancien directeur des écoles Provencher et Louis Riel, célèbre cette année cinquante ans de vie religieuse.

Né à Saint-Boniface, il y a passé la majeure partie de sa vie, sauf pour ses années de postulat à Saint-Jean-Baptiste et scolasticat à St. Louis au



Missouri. Après quelques années d'enseignement aux EU et au Québec, il revint au Manitoba où il oeuvra pendant une quarantaine d'années au service de la gent écolière de sa ville natale.

En plus de sa tâche régulière d'enseignement, le frère Laurin a généreusement contribué à la vie paroissiale et aux activités sportives de son milieu. Doté d'un physique remarquable et jouissant d'une santé exceptionnelle, il se donna entièrement pendant 28 ans au célèbre corps de cadets de l'institut collégial Provencher. Détenant le grade de major dans l'armée canadienne, il s'occupa aussi du tir; ses élèves remportèrent à tour de rôle le "DCRA" et le prestigieux trophée "Lord Roberts" de l'empire britannique. En 1961, l'armée canadienne lui décerna la "Médaille décorative" et lui offrit un voyage outremer, reconnaissant ainsi ses nombreuses années de dévouement auprès des cadets de Saint-Boniface.

Issu d'une longue lignée d'éducateurs marianistes, il a prodigué à ses nombreux élèves une formation morale, spirituelle, et civique de premier ordre.

Quoique son état de santé présent l'oblige à s'exiler au paradis des Iles hawaïennes durant les mois d'hiver, il nous revient chaque été.

Récemment les membres de sa communauté marianiste, aussi bien à Hawaii, San Antonio, St. Louis qu'à Saint-Boniface, tinrent à souligner son jubilé d'or de vie religieuse. Anciens élèves, collègues, et amis intimes lui témoignèrent aussi leur reconnaissance lors d'un banquet offert en son honneur. A cette occasion, avec la jovialité et personnalité qu'on lui connait, il repassa les étapes saillantes de sa jeunesse et de sa vie religieuse.

Mme Antonio Chénier

"Les Danseurs de la Rivière-Rouge"

"Les Danseurs de la Rivière-Rouge" ont tenu la fin de semaine du 17 au 19 novembre un atelier provincial de danse à Notre-Dame-de-Lourdes. Ont été offerts: des cours en disco, en sets carrés, des danses pour enfants et des danses sociales. Plus de soixante personnes ont participé à l'atelier, venant des villages de Saint-Georges, Pine Falls, Richer, Saint-Pierre-Jolys, Laurier, Sainte-Rose, Saint-Léon, Winnipeg et bien entendu, Notre-Dame.

Les responsables tiennent particulièrement à souligner les mérites du docteur Richard Duval "qui a si bien coopéré dans l'organisation de l'atelier, ainsi qu'à la veillée sociale". Ils notent par ailleurs: "C'est très encourageant pour nous d'avoir eu la collaboration et la coopération du comité culturel, comme de la communauté francophone de Notre-Dame-de-Lourdes, pour l'organisation du projet".

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AUGUSTIN MANAIGRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, fermier retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 2 janvier 1979.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour du mois de décembre 1978.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

La Page de Bicolo ...



Eric est allé dans la forêt chercher son arbre de Noël... Colorie-le très beau!

Un cadeau utile et facile à faire. Il te faut deux assiettes en carton.

Coupe une assiette en deux. Place la moitié sur l'autre. Joins-les ensemble avec un bout de laine ou un ruban étroit d'une couleur contrastante. Fais une boucle en centre. Décore l'assiette à ton goût. Elle sera prête à offrir en cadeau ou à accrocher au mur pour y mettre les cartes de souhaits.

MESSAGE DE NOËL

Suzanne a préparé un bel arbre de Noël, mais les ampoules de la guirlande sont éteintes, et on ne peut lire les lettres O, A, E, ou S.

Peux-tu les remplacer et lire le message?

BRICOLAGE

LE PÈRE NOËL

Découpe et colorie ce père Noël. Sur toutes les parties blanches, la barbe et les cheveux, colle de l'ouate que tu étires doucement entre tes doigts. Mets la moustache en dernier.

Accroche une ficelle ou un bout de laine au pompon.

Suspends ton père Noël à ta fenêtre. Il dira bonjour aux passants. Ou attache-le à ton sapin.

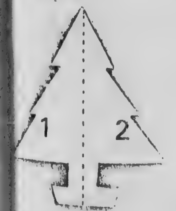


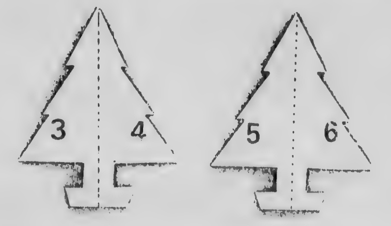
Des sapins partout...

Fais des quantités de petits sapins et décores-en la maison. En t'inspirant de ce patron tailles-en trois de la même grandeur dans du papier vert (ou carton mince). Plie-les en deux dans le sens de la longueur sur la ligne pointillée.

Colle la section 2 sur la section 3. Colle la section 4 sur la section 5 et la section 6 sur la 1.

Ton sapin tient debout. Maintenant, décore-le avec des étoiles, de l'ouate bien collée. Pose tes sapins sur la cheminée ou accroche-les dans l'arbre de Noël ou encore fais-les tournoyer accrochés à la fenêtre.

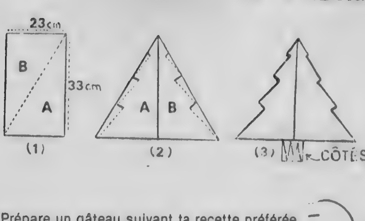




Recette de gâteau....

POUR LES GOURMANDS...

UN ARBRE DE NOËL



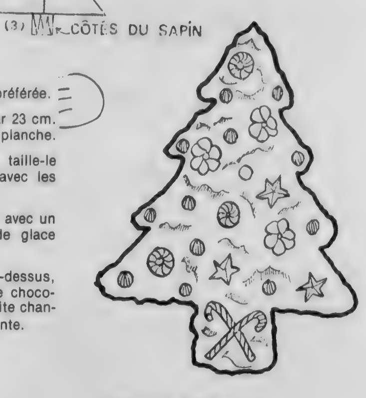
Prépare un gâteau suivant ta recette préférée.

Fais-le cuire dans un moule de 33 par 23 cm. Laisse-le refroidir et renverse-le sur une planche.

Avec un couteau pointu et une règle, taille-le suivant le croquis. Tu feras la base avec les pointes enlevées aux côtés du sapin.

Fixe les morceaux les uns aux autres avec un peu de glaçage. Couvre le gâteau de glace blanche cinq minutes.

Décore-le en t'inspirant du modèle ci-dessus, avec des bonbons. Mets des grains de chocolat sur la base. Tu peux allumer une petite chandelle de fête à l'extrémité de chaque pointe.



Glace blanche cinq minutes

Il me faut:

1 blanc d'oeuf
250 mg de sucre blanc granulé (1 tasse)
125 ml d'eau (½ tasse)
1 cuillerée à thé de vanille.

Dans une casserole, je fais bouillir le sucre et l'eau pendant cinq minutes jusqu'à ce que le sirop épaississe.

Au malaxeur je bats le blanc d'oeuf jusqu'à ce qu'il soit ferme. Sans arrêter le malaxeur, je prends la casserole à deux mains et je fais couler le sirop en petit filet sur le blanc d'oeuf.

J'ajoute la vanille. Je bats pendant encore une dizaine de minutes pour que la glace soit ferme et brillante.

Réponse: Message de Noël. Joyeux Noël à tous les lecteurs curieux.

MEMBRE GAGNANT
No 784 Gislaine LaBossière, Cp 128, Somerset, Manitoba

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5046 Mireille Deschambault, Saint-Lazare
5047 Stéphane Deschambault, Saint-Lazare
5048 Mylène Collet, Saint-Vital
5049 Lucille Fontaine, Saint-Georges
5050 Guy Sicotte, Saint-Boniface
5051 Carole Perrin, Sainte-Anne
5052 Alain Fortier, Don Mills, Ontario
5053 Marc Comte, Notre-Dame-de-Lourdes
5054 Nicole Comte, Notre-Dame-de-Lourdes
5055 Nicole Rocan, Saint-Boniface
5056 Carole Manaigre, Lorette
5057 Marc Labossière, Winnipeg
5058 Nathalie Legault, Elie
5059 Marcelin Gautron, Saint-Claude
5060 ALine Bernard, Saint-Claude

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Année: ....

pratique

Des pommes au petit déjeuner



DES POMMES POUR BIEN COMMENCER LA JOURNÉE

Tout le monde a besoin d'un petit déjeuner nourrissant pour mener à bien les activités de la matinée jusqu'à l'heure du déjeuner. Le matin, le corps vient de subir sa plus longue période de jeûne en 24 heures.

Si l'on "saute" le petit déjeuner, l'organisme ralentit et devient paresseux, ce qui provoque de la fatigue et de l'inattention et diminue le rendement.

Un petit déjeuner aussi universellement apprécié que la céréale de flocons de maïs peut être servi autrement que dans un bol à céréales.

Dans la recette suivante, nous avons écrasé la céréale, et nous l'avons combinée avec quelques autres ingrédients pour faire une pâte à frire, et y plonger des tranches de pommes avant de les faire cuire. Les "Rondelles de pommes croustillantes" sont servies saupoudrées de sucre à confiserie après avoir été frites jusqu'à coloration brun doré. Accompagnez-les de jambon, bacon ou saucisse frits et de votre boisson du matin favorite.

RONDELLES DE POMMES CROUSTILLANTES

½ tasse de farine ordinaire tout usage
½ c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
½ c. à thé de cannelle moulue
1/8 c. à thé de noix muscade moulue
1 oeuf (blanc et jaune séparés)

2 c. à table de sucre
⅓ de tasse de lait
2 pommes (le coeur enlevé et coupées en rondelles)

4 tasses de céréale écrasée pour donner 1 3/4 tasse de miettes
Huile végétale (pour friture)
Sucre à confiserie

Mélanger ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel et les épices. Mettre de côté.

Dans un petit bol, battre le blanc d'oeuf en neige légère. Ajouter le sucre. Battre jusqu'à ce que le mélange soit ferme mais non sec. Mettre de côté.

Dans un autre petit bol, battre le jaune d'oeuf avec le lait. Ajouter en mélangeant les ingrédients secs. Incorporer le blanc d'oeuf battu.

Plonger les rondelles de pommes dans la pâte à frire. Les enrober de miettes de céréale. Frire dans ¼ de pouce d'huile à 385oF en les retournant une fois, environ 1 minute de chaque côté. Egoutter sur du papier absorbant. Saupoudrer de sucre à confiserie. Servir immédiatement nature ou avec du sirop d'érable.

Donne environ 24 rondelles.

SAINT-BONIFACE **LIBRE IMMÉDIATEMENT**
Grande maison, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur. Entièrement rénovée. Garage. Près du collège. Doit être vendue. $2,500 comptant.

LIBRE IMMÉDIATEMENT **SOUTHDALE**
Bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, foyer, grande piscine. Vieux de 5 ans.

GRANDE POINTE - Maison construite pour propriétaire sur un lot commercial de 3 acres. A 7 milles de la ville.

POUR ACHAT OU VENTE TÉLÉPHONEZ À C. BOULET
247-9127 ou 247-8851
BEL-AIR REALTY LTD.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

RUE KITSON **$39,000.00**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

SAINT-VITAL - Jolie maison 1½ étage avec 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - située sur un grand lot - proche de toutes commodités et transport.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

NOUS AVONS DES CLIENTS POUR MAISONS DANS SAINT-BONIFACE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À VENDRE LA VÔTRE, TÉLÉPHONEZ-NOUS.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

3495, route Pembina

261-7170

ÉLIE-MANITOBA
Bungalow avec garage attenant et avec "Breeze Way". Grand lot. Près de tous les niveaux d'écoles et autres commodités. Tapis mur à mur de qualité de choix. Sous-sol presque fini et avec salle de bains et douche. Prix: $59,900.

SAINTE-AGATHE
Grand lot avec égouts et eau du village. Prix: $8,500.

SAINTE-AGATHE
Maison de 1½ étage située sur grand lot boisé avec garage. Prix: $28,500.

CENTRE DE SAINTE-AGATHE **$39,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine. Grand lot.

Svp téléphonez à Joe Campeau
au 269-3303, ou au 261-7170.

BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys



Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



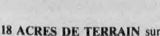
SAINT-PIERRE - Venez voir ce beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, foyer, salle familiale. Sur beau grand lot avec garage. $41,000.

SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.



SAINT-PIERRE - Prix réduit à $39,900 pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur. Tapis mur à mur, draperies. Sur beau grand lot de 80' x 180'. Près de l'hôpital

160 ACRES DE TERRAIN AGRICOLE déjà cultivés, à 2 milles de Saint-Pierre.



18 ACRES DE TERRAIN sur chemin 59, à ¼ mille au nord du village de Saint-Pierre.

BRIC-A-BRAC - SAINT-PIERRE - Voulez-vous faire $20,000 par année? Venez voir ce magasin de meubles neufs et usagés. Logis de 3 chambres à coucher inclus.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES PETITES FERMES DE PASSE-TEMPS (hobby farms) dans les environs de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Ile-des-Chênes, etc.

SAINT-PIERRE - $10,000. Beau lot de 2 acres boisées au bord de la rivière, à un mille du village.

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
S'adresser à la Bcn au 233-4983.

ROSS REALTY (1976) LTD.

RUE LANGEVIN - duplex avec deux chambres à coucher de chaque côté - entrée privée - espace pour garer cinq voitures - peut être utilisé comme maison privée ou duplex avec revenus possibles de $550.00 par mois. $48,900.00.

RUE RITCHOT - libre immédiatement - 2 chambres à coucher, 2 salles de bains plus douche au sous-sol, on pourrait faire une autre chambre ou un bureau au sous-sol, proche de toutes commodités et transport - grand garage. $32,900.00.

PARC WINDSOR - maison de 3 chambres à coucher, salle de jeux avec bar au sous-sol - espace de stationnement en béton. $54,500.00.

SAINT-VITAL - immeuble de 11 logis avec bungalow de 3 chambres à coucher - très bons revenus et emplacement idéal.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Alberto Bonomo au 942-3108 "pager" 2409, bureau 256-7311, rés. 233-2205, ou à Georges Speliers au 942-6527 "pager" 2889, bureau 256-7311, rés. 233-5645.

CHARMEUR DE SAINTE-AGATHE
Les propriétaires ont dépensé beaucoup de temps et d'argent pour améliorer ce confortable bungalow de 5 pièces, et ont maintenant décidé de le vendre. Il comprend entre autres un garage attenant, du revêtement en aluminium et une buanderie au rez-de-chaussée. Téléphonez à Len Westwood chez Royal Trust 1-474-1186 ou 1-284-6130.

SAINT-BONIFACE - Rue Marion. À louer, espace pour deux bureaux. $75.00 par mois.

À VENDRE deux terrains commerciaux sur chemin Sainte-Marie, près du pont Norwood.

SAINT-BONIFACE - Maison de 3 chambres à coucher, sous-sol complet, garage, grand lot.

TÉLÉPHONEZ À MAURICE AYOTTE
au 247-8851
BEL-AIR REALTY LTD.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

employeurs

vous perdez* de l'argent par votre faute

Réduisez vos impôts en créant des emplois. Stimulez ainsi vos affaires.

Le gouvernement du Canada, par son PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI, accorde des crédits d'impôt à toute entreprise participante qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions de ce programme.

Maintenant encore plus accessible et plus profitable...

1) la durée du programme a été portée de 9 à 12 mois; ainsi vos crédits d'impôt peuvent être augmentés de 33⅓%.
2) la procédure de participation au programme a été simplifiée;
3) les employeurs admissibles sont maintenant plus nombreux;
4) la sélection des employés est encore plus grande (employés en chômage depuis 2 semaines ou plus au lieu de 8 semaines ou plus précédemment).

Procurez-vous notre nouvelle brochure explicative au Centre d'Emploi du Canada/Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus près de chez vous.

*** peut-être**



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada
Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister

Les petites annonces

à louer

À LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher meublé, près hôpital Saint-Boniface. Stationnement. $260.00 par mois. Libre immédiatement. Composer 247-7251.
32-404-33 C

À LOUER - Boul. Provencher, en face du Centre culturel - Appartement de 1 chambre à coucher, salon. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et sécheuse inclus. Téléphonez après 18 heures à Camille au 257-2060, ou à Roméo au 284-7083.
29-383-JNO

À VENDRE - Machine à coudre "Domestic" Zig-zag, et cabinet - point de boutonnière automatique - 7 ans - En très bon état - $140.00. Composer 247-7006 après 18 heures.
33-411-33C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197, rue Kitson.
32-10-JNO

CHERCHE DAME RETRAITÉE ou dame avec un enfant pour garder enfant de 20 mois chez-moi, 5 jours par semaine de 7 h 45 à 17 h 30. Composer 233-1426.
33-410 JNO

HOMME DANS LES 45 ANS désire rencontrer une dame entre 40 et 55 ans comme compagne. But: mariage. S'adresser à: Boîte 402, La Liberté, Cp 96, Saint-Boniface.
32-402-JNO

CHERCHE DAME RETRAITÉE pour garder mon bébé chez-moi 5 jours par semaine de 8 h 15 à 16 heures à partir de janvier. Pour plus de renseignements, composer 452-3464.
32-400-34 C

LEÇONS DE MUSIQUE
INSTRUCTION-VENTE
SERVICE-LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-7232
Wayne et Heather Neville propriétaires

À LOUER
Angle Des Meurons & Cathédrale
Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. **Libre le 1er décembre 1978.** S'adresser à:
Germain Champagne, Procure des Institutions, 624, ave Taché, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.

Mme Marcelle Urie, esthéticienne licenciée



many faces
55, rue Nassau N.
Winnipeg, Man.
Tél.: 452-6452

DE LA TÊTE AUX PIEDS
Spécial pour décembre
comprend
facial, manicure, pédicure.
rég. $33.00 **$28.00**
Bons - cadeaux disponibles.

MARIAGES-FUNÉRAILLES-COLLATION DES GRADES
CORSAGES-CARTES DE SOUHAITS
PANIERS DE FRUITS

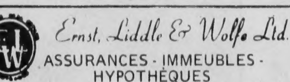


PARK FLORIST
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital de Saint-Boniface)
* Fleurs envoyées partout dans le monde
Lucille et Yvonne Boulet — Tél.: 247-3891

ASSOCIATION LIBÉRALE FÉDÉRALE SAINT-BONIFACE

ASSEMBLÉE ANNUELLE
LE MERCREDI 13 DECEMBRE 1978
19 h 30
ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG
SALLE "MULTIPURPOSE"
209, rue Kenny
BUT: ÉLECTION DES OFFICIERS
CONFÉRENCIER INVITÉ

ASSUREURS

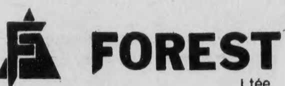


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 **AUTOPAC** 233-7351
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
247-8434 — **Lise. Nicole Georges** — **233-4955**

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Tél.: 878-3554
Mardi et jeudi
de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi
de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

FERBLANTIERS



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



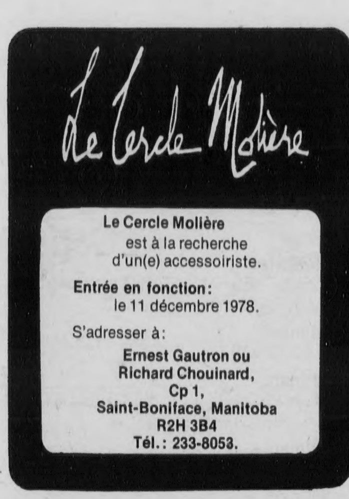
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5859

On demande



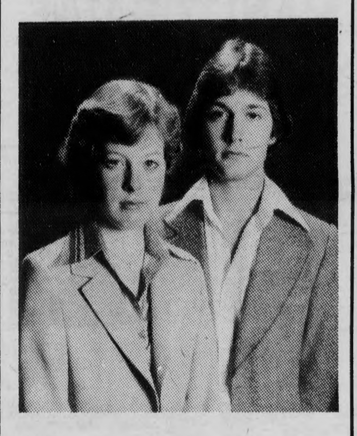
Le Cercle Molière
est à la recherche
d'un(e) accessoiriste.

Entrée en fonction:
le 11 décembre 1978.

S'adresser à:

Ernest Gautron ou
Richard Chouinard,
Cp 1,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tél.: 233-8053.

ATTENTION!
Employeurs du secteur de SAINT-BONIFACE - SAINT-VITAL



PFEP

(Programme de formation et d'expérience professionnelle)

La Chambre de commerce de Saint-Boniface et les Centres d'emploi du Canada travaillent à nouveau de concert dans le but d'aider les jeunes.

Ce programme vise les jeunes gens et jeunes filles de 15 à 24 ans, ayant quitté l'école depuis 3 à 36 mois et inscrit(e)s à leur CeC depuis au moins 2 semaines.

Tous les contrats signés en vertu du Pfep dureront 26 semaines consécutives, comprendront des subventions de 50 pour cent du salaire des participant(e)s, jusqu'à concurrence de $1.50 l'heure. Tous les employeurs intéressés du secteur de Saint-Boniface - Saint-Vital sont priés de contacter Paul Préfontaine au:

247-6991 ou 233-9494

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

LA LIBERTÉ

offre un poste à temps partiel

Opérateur/Opératrice

Composeuse/titreuse CompuWriter

Pour travailler les samedis, et en soirées de début de semaine.

Le candidat ou la candidate devra démontrer des aptitudes à travailler rapidement et efficacement sous la pression de la tombée du journal. De plus, une maîtrise de la dactylographie et une très bonne connaissance de la langue française sont exigées.

Possibilité de travail éventuel à plein temps.

Salaire horaire à discuter.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
La Liberté
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

P.S.:
Une préférence sera accordée aux candidats et aux candidates qui résident en zone urbaine. Veuillez indiquer la mention "Offre d'emploi" sur toute correspondance.

Une carrière d'agent de bord à Air Canada, pour vous, peut-être?

Air Canada recherche des personnes sérieuses, désireuses de recevoir la formation d'agent de bord.

Les candidats idéals ne craignent pas les responsabilités et savent relever les défis. Il font en outre preuve d'assurance, d'entregent et sont animés du désir sincère de servir le public. Il remplissent nécessairement les conditions préalables énumérées ci-des ous. En plus, avoir une bonne présentation, s'exprimer avec facilité, parler plus d'une langue constituent des atouts importants.

Si vous croyez satisfaire aux exigences et êtes disposé à subir une formation très intensive, à assumer un travail exigeant et à assurer un rôle qui demande une grande souplesse, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie, portant votre adresse. Un formulaire de demande d'emploi vous sera expédié.

AIR CANADA 

Air Canada, Bureau d'emploi du personnel de cabine,
1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), H3B 3P7

CONDITIONS PRÉALABLES:

- ☐ *Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada*
- ☐ *Diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent*
- ☐ *Expérience minimale d'une année à temps plein sur le marché du travail ou une année d'études post-secondaires.*
- ☐ *158.7 cm (5'2")—186.8 cm (6'1") (sans chaussures) et poids correspondant*
- ☐ *Tenue soignée, épiderme sain, excellente santé et endurance*
- ☐ *Acuité visuelle minimale de 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Port de lentilles cornéennes autorisé moyennant une acuité visuelle minimale de 6/30 (20/100) avant correction (consulter son optométriste au besoin)*
- ☐ *Disponibilité pour affectation à l'extérieur de sa localité*

Nom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________ Prov. ____________ Code Postal ____________

La Société franco-manitobaine
recherche
une personne pour le poste de

ADJOINT À LA DIRECTION

Responsabilités:
Cette personne devra travailler en étroite collaboration avec la directrice générale de la Société franco-manitobaine en exécutant certaines fonctions administratives déléguées par cette dernière.

Qualifications:
- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Capable d'assumer des responsabilités pour certains dossiers de développement
- Excellant en relations publiques
- Sachant travailler en équipe
- Possédant une automobile

Salaire: à négocier suivant les qualifications.

Entrée en fonction: le 15 janvier 1979

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 décembre à:

Madame Marie Jubinville
Directrice générale
Cp 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

DIVISION SCOLAIRE TRANSCONA-SPRINGFIELD

requiert un(e) orthopédagogue (ressource) à mi-temps.

Entrée en fonction immédiatement.

Posez votre candidature en écrivant à:

La Directrice
Ecole centrale,
604, rue Day
Transcona, Manitoba R2C 1B6
Tél.: 222-1378

CKSB - RADIO-CANADA requiert les services d'un "ANNONCEUR"

EXIGENCES:
a) Diplôme universaire en arts, lettres ou disciplines du genre.
b) Un an, au plus, d'expérience dans l'exécution de tâches semblables.

SALAIRE: $14,184.00 à $26,071.00

Les personnes intéressées doivent être disponibles, au plus tard, le 1er janvier 1979. Adressez votre demande et curriculum vitae au Directeur de Cksb, 607, rue Langevin, Saint-Boniface, Man. R2H 2W2.

ON OFFRE UN POSTE DE PROFESSEUR

pour 2e année à

L'école Lavallée
Division scolaire de Saint-Vital
Pour janvier 1979

Pour formulaire de demande d'emploi et tous autres renseignements, prière de s'adresser au directeur de l'école Lavallée.

René F. Deleurme
505, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital, Manitoba
R2M 3E5
Tél.: (bur.) 253-0641; (rés.) 269-1580.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

CINÉMA POUR ENFANTS DE TOUS LES ÂGES!

Une présentation du CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN, à l'occasion de l'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT, le dimanche après-midi, à 14 h 30 (chaque séance sera d'une heure et demie), à la salle du 100 Nons.

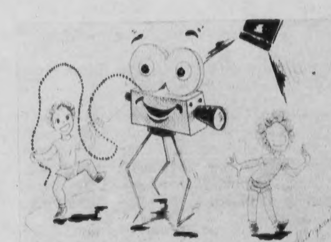
7 janvier
AVENTURE DE LA BAIE D'OR (Tchécoslovaquie)

14 janvier
TA PATTE MON CHIEN (Urss)

21 janvier
GUITARE (Québec)

28 janvier
OHÉ, PETIOT (Hongrie)

4 février
LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (France-Chine)



25 février
OU ES-TU PETIT DIABLE? (Roumanie)

4 mars
LE GROS ET LE PETIT (Japon)

11 mars
LA PETITE FILLE, LE CHIEN ET LE PHOQUE (Suède)

18 mars
LE MOULIN À VENT (Bulgarie)

25 mars
TOI MON CHEVAL (Danemark)

Chaque programme débutera par un court métrage d'animation de l'OFFICE NATIONAL DU FILM. **ENTRÉE LIBRE.**

LES COMITÉS CULTURELS PRÉSENTENT

ENDROIT	DATE	ACTIVITÉ
- Ecole élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes	9 décembre 1978	Journée familiale de danses folkloriques
- Gymnase de l'école Noël Ritchot Saint-Norbert,	mercredi 14 février 79	Concert: Les Blés au Vent

FRANCOPHONIE MANITOBAINE



Emission télévisée à 22 h 00
Chaque mercredi au canal 13